

JOURNAL
BELGE
MONDIAL!

Kairos

JOURNAL ANTIPRODUCTIVISTE ● POUR UNE SOCIÉTÉ DÉCENTE

COURS HOMO SAPIENS, LE CYBORG EST (JUSTE) DERRIÈRE TOI

Alexandre Ribadière
Pages 4-5

DOSSIER LA VIOLENCE POLICIÈRE AU MENU DE L'ACTUALITÉ

Page 9

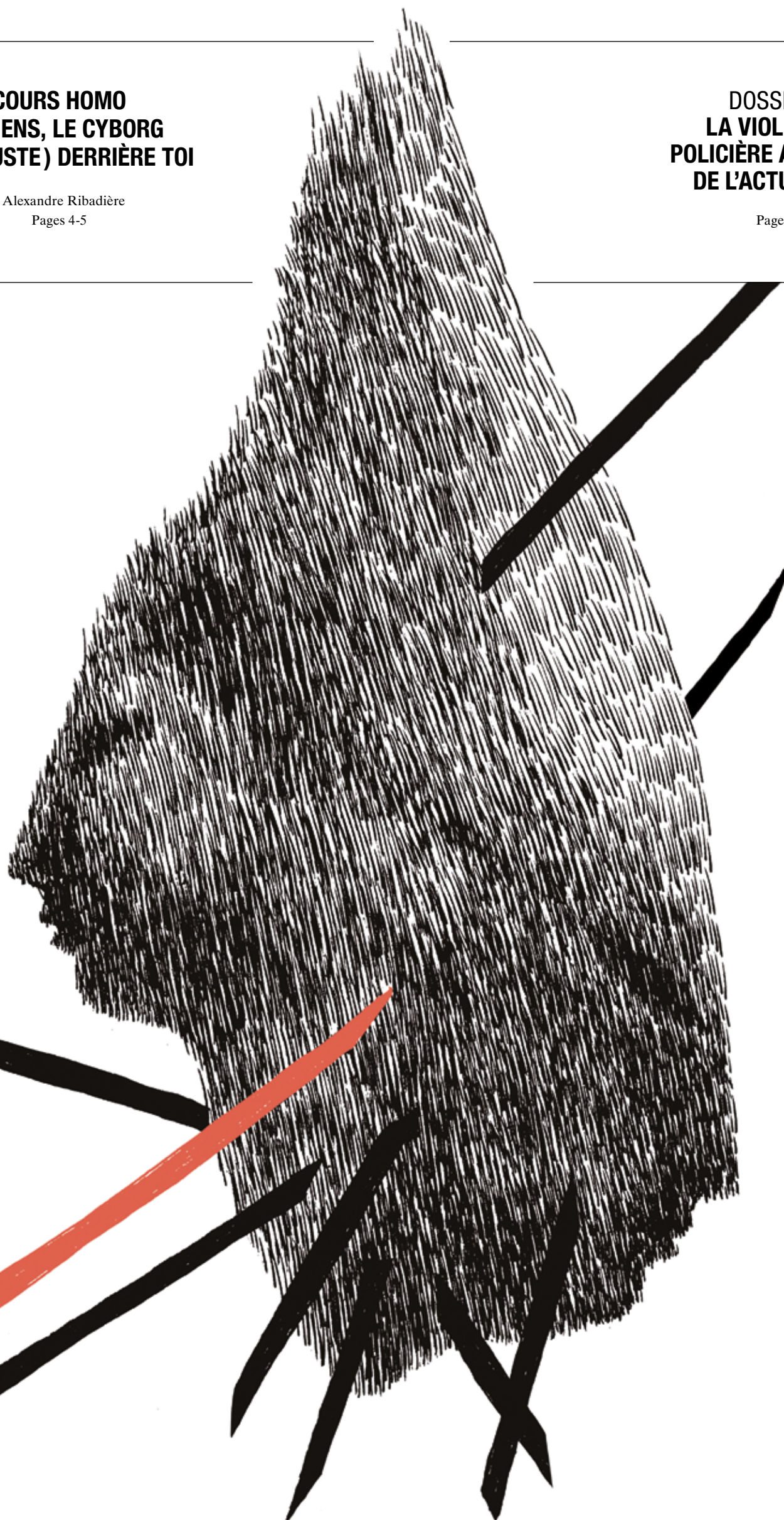
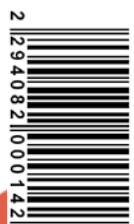


Illustration: Flore Figuière

Kairos

Editeur responsable: ASBL Kairos / Alexandre Penasse — rue Th. Vander Elst, 89, 1170 Bruxelles



2 29408210001421

SOMMAIRE

CHRONIQUE DU CEO

Martin Pigeon / page 3

COURS HOMO SAPIENS...

Alexandre Ribadière / pages 4-5

LA CRÈTE SE MOBILISE

Corine Jamar / pages 6-7

CHRONIQUE

Jean Pierre L. Collignon / page 8

DOSSIER
LA VIOLENCE POLICIÈRE AU
MENU DE L'ACTUALITÉ

Introduction / page 9

LA CONTESTATION
MISE À MAL

Catherine et Geneviève (Obspol) / p.10-11

LA SOCIÉTÉ CIVILE S'ORGANISE

Catherine et Geneviève (ObsPol) / p.12-13

VIOLENCE D'ÉTAT
ENVERS LES MIGRANTS

Gérald Hanotiaux / p.14-15

« QUELS DROITS
FACE À LA POLICE ? »

Entretien avec Mathieu Beys / p. 16-17

GRAND QUIZZ ET
CONCOURS À LA CLÉ

page 18

« EUROPE, UNE BIOGRAPHIE
NON AUTORISÉE »

Recension de Bernard Legros / page 19

L'ALTERNATIVE:
LES MARCHEURS
DES TEMPS PRÉSENTSE. Wustefeld, J. Verhoeven, J. Van Ruychevelt
et L. Van Binsbergen / pages 20-21FOIRE AUX
SAVOIR-FAIRE / RECENSIONS

page 22

AGENDA / BRÈVES

page 23

J'AI L'AIR, DONC JE SUIS

Lorsque Thomas More écrivait il y a plus de 500 ans que « nous naissons sur des tombes », rien de « pessimiste » ne transparait dans son propos. Au contraire, auteur de l'ouvrage Utopia, celui-ci rêvait d'un autre monde possible. La reconnaissance de la mort, indissociable de la vie, se présente ainsi comme une condition du bonheur.

Actuellement, la négation de celle-ci et du processus consubstantiel à la vie, le vieillissement, sont refoulés dans une dynamique qu'exploite et dont se nourrit la société de consommation, créant sans cesse l'illusion d'un bonheur formaté et nous enjoignant à s'y conformer. Récemment, nous pouvions lire sur une affiche publicitaire en rue : « j'ai 20 ans depuis 20 ans ». Cette phrase n'est pas anodine, car même si l'on sait que cela est impossible, cette conscience de l'impossible se mêle à une volonté d'y parvenir et génère une dissonance que l'individu tente de résoudre en s'inscrivant dans le jeu de la consommation ostentatoire et du paraître. « J'ai l'air donc je suis »... efficacité marketing redoutable.

Or cette grande négation de notre finitude, et de la finitude en général, provoque cette assimilation de l'être à l'objet. Nous devenons un capital, une matière qu'il faut faire fructifier, en restant jeune, beau, « in », grâce aux produits et services offerts par la société de consommation¹, en produisant et en consommant. Mais nous ne pouvons suivre, devenant chaque jour un peu plus obsolète et devant nous moderniser sans cesse sur le marché de l'apparence. Les vieux, on les parque dans des homes, et

on évite de trop les montrer, ils pourraient nous rappeler que nous sommes mortels. Les autres, surtout lorsqu'ils sont des personnages publics et que les traits de la vieillesse commencent à trop les marquer, se font lifter. Le dictionnaire donne du terme la définition « retendre la peau du visage » mais, plus intéressant, nous dit qu'au sens figuré le mot signifie « rajeunir » : voilà là où le possible et l'impossible se rejoignent, et où la société organise la maladie et la souffrance individuelle.

Il n'y a donc plus de limite si même celle de la mort vient à être niée. On repousse toujours les frontières et, refusant de vieillir, on se refuse en quelque sorte à vivre, noyant son angoisse dans la consommation de soi. Que savons-nous de ce que cela fera sur nos enfants ? Quel trouble cela a déjà développé et développera en eux ? Cela amène un retournement de la question bien-pensante que nous nous posons habituellement, que soulignait Jaime Semprun. « Quand le citoyen écologiste prétend poser la question la plus dérangeante en demandant : quel monde allons-nous laisser à nos enfants ?, il évite de poser cette autre question, réellement inquiétante : à quels enfants allons-nous laisser le monde ? »².

Alexandre Penasse

(1) Ce qui n'implique pas qu'il faille affecter le « laid », rejeter le beau comme signe de rejet du système.

(2) Jaime Semprun, L'abîme se repeuple, 1997.

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX
POUR M. VL. POUTINE ?

La pensée, aidée en cela par les contingences de la vie quotidienne, procède généralement pragmatiquement par oppositions. D'une part, elle établit des distinctions exclusives qui peuvent sembler naïves ; d'autre part, elle a tendance à renforcer ces exclusives en obligeant à choisir l'une ou l'autre des deux propositions. Si on tente d'appliquer ce mode de pensée à certaines réalités politiques contemporaines, on obtient toutefois le tableau paradoxal suivant.

De deux choses l'une. Ou bien le prix Nobel de la paix doit être attribué, toutes affaires cessantes, à M. Poutine (1952-) car, à l'instar de luminaires politiques tels que MM. Kissinger, Carter et Obama, son impérialisme atavique mérite d'être récompensé par les oligarques occidentaux, tout ébaudis d'un tel caractère

martial, aussi trempé dans le fiel du KGB que celui de G. H. W. Bush le fut dans le miel de la CIA. C'est l'option des néoconservateurs eux-mêmes, qui donneraient beaucoup pour placer un tel personnage à la tête de l'État US-américain. Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur l'évidente validité de cette opinion, partagée par la totalité de la communauté internationale.

Ou bien le prix Nobel de la paix doit être attribué à M. Poutine car il est une des rares créatures politiques à combattre becs et ongles pour la paix, la démocratie et les droits humains. Efficace, fiable, créatif, visionnaire et d'une probité exemplaire, M. Poutine rassemble des qualités que l'on ne retrouve que très rarement chez nos contemporains et quasiment jamais chez les politiques.

MM. Castro, Chavez, Morales, Correa sont, à cet égard, exceptionnels. (Qui peut-on leur opposer en Belgique ou en France ? Léopold II ? De Gaulle ?) C'est l'opinion des humanistes qui, fidèles à leurs idéaux renaissants, analysent les événements mondiaux à l'aune de l'Un, du Vrai et du Bon. Un certain nombre de faits peuvent être revisités de ce point de vue, qui, il faut bien le dire, s'avère caractériser les pays qui sont au ban de la communauté internationale, c'est-à-dire, moins lyriquement, les pays qui n'appartiennent pas à la sphère OTAN (voir Chomsky). Que peut-on alors dire de la gestion de la crise ukrainienne par la Russie de M. Poutine ?

Michel Weber

Lire la suite sur www.kairospresse.beCOURRIER
DES LECTEURSEnvoyez vos réactions à :
info@kairospresse.be

Ce petit mot pour signaler combien une fois de plus j'ai eu du plaisir à lire Kairos. Cette lecture reconforte mes choix sociétaux et me donne de l'élan pour poursuivre mes investissements

Un grand merci.

Michèle

Les commentaires de ceux qui se réabonnent nous font toujours chaud au cœur...

« Avec mes félicitations pour votre journal rafraîchissant. »
Philippe« Oui, bien sûr, je souhaite renouveler mon abonnement à votre excellent journal ! »
AnthonyKairos – Journal antiproductiviste
pour une société décente

Journal d'opinion sans pub

Périodique bimestriel / Paraît en avril, juin,
septembre, novembre, février
+ un n° spécial. / ISSN : 2294-0820Imprimé en Belgique
Nouvelles Imprimeries Havaux s.a.,
Avenue du Marquis, 34-B
6220 FLEURUSTirage : cet exemplaire a été
tiré à 2500 exemplaires

Routage : Cambier

Éditeur responsable
ASBL Kairos / Alexandre Penasse
rue Th. Vander Elst, 89,
1170 Bruxelles - Belgique
info@kairospresse.be
www.kairospresse.beT. (00 32) 2/660 61 09
M. (00 32) 485/057 744Les articles n'engagent que
la responsabilité de leurs auteursRédacteur en chef
Alexandre PenasseGraphisme
Pierre LecrenierGestion des abonnés
Sandy De WildeRelecteurs
Janine, Marie-Paule, Nadia

Chroniqueurs

Jean-Pierre Léon Collignon,
Martin Pigeon,
La Foire aux Savoir-Faire asbl

Illustrations

Flore Figuière, Sophie Le Grelle,
Edoardo Cucciarelli, Catherine Pellin,
Agathe Payen, Anne-Gaëlle Amiot,
Alice Bossut, Chloé Perarnau,
Juliette Framorando, Aurore Dupuy,
Manu Scordia, Lucy Watts, Julie Joseph,
Alain Munoz, Pierre Lecrenier

Ont contribué à ce numéro

Alexandre Ribadière, Michel Weber,
Bernard Legros, Corine Jamar,
Gérald Hanotiaux, Catherine (Obspol),
Geneviève (Obspol), Mathieu Beys,
Edith Wustefeld, Johan Verhoeven,
Jérôme Van Ruychevelt,
Laura Van Binsbergen

EUROPE DÉMOCRATIQUE OU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE ? LA CROISÉE DES CHEMINS

Les négociations du Grand Marché Transatlantique (ou TTIP en anglais, Transatlantic Trade and Investment Partnership) semblent être partiellement sorties, élections européennes aidant, de l'anonymat. Dorénavant, de plus en plus de gens en Belgique et ailleurs connaissent au moins leur existence. Leur contenu, par contre, demeure une information beaucoup moins partagée: «un certain degré de confidentialité est nécessaire», continue-t-on d'affirmer à la Commission. Cette confidentialité est cependant à géométrie variable: certains passages de documents obtenus par CEO ont été censurés au motif qu'ils contenaient des précisions sur les positions de négociation de l'Union européenne (UE). Problème: ces documents étaient adressés à des lobbies commerciaux, ce qui montre que la Commission dissimule au public des éléments qu'elle communique aux entreprises. L'argument utilisé par certains pour défendre cet état de fait est que le commerce concernerait davantage les entreprises que les ONG. Quid des victimes du commerce ?

Entre-temps, au bout du 5ème round de négociations, il semble que celles-ci soient entrées dans le vif du sujet: la négociation. Tu lâches ta législation plus dure sur les services financiers et j'aligne mes normes sanitaires sur les tiennes, à moins que tu ne préfères que j'adopte tes normes plus souples sur les produits chimiques et en échange tu me fais sauter tes préférences locales sur les marchés publics locaux? Ou on se met d'accord pour chacun reconnaître applicables les normes de l'autre chez soi? Ce genre-là. L'objectif reste, comme toujours, d'«ouvrir» les «marchés», parce que «c'est bon pour la croissance et l'emploi». Amen.

Il y a un sujet un peu plus sensible que les autres: celui des tribunaux arbitraux internationaux, déjà évoqués dans ces colonnes et qui ouvriraient à des investisseurs qui s'estimeraient lésés par de nouvelles réglementations publiques dans un pays tiers le droit d'attaquer celui-ci, devant ce genre de tribunal privé. C'est-à-dire: trois avocats d'affaires internationaux, un choisi par le plaignant, l'autre par l'État attaqué, le troisième par les deux ensemble. Et les décisions que ces trois avocats prendront s'imposeront sans possibilité d'appel, passant par-dessus l'ordre juridique d'un pays entier. Le nombre de cas a décollé ces dernières années, plus d'une cinquantaine par an en 2012 et 2013.

Devant les préoccupations qui s'accumulent depuis que ces mécanismes sont mieux connus du grand public – et des investisseurs... – la Commission a organisé une grande consultation publique, en expliquant qu'elle mettrait cet aspect-là des négociations en pause en attendant son issue. Sauf que voilà: bien que la consultation soit encore en cours, ce point précis a été abordé lors des négociations de mi-mai à Washington. Interrogée, la Commission ne s'est pas embarrassée et a répondu benoîtement qu'il y avait malentendu: il n'avait jamais été question de pause, tout au plus de ralentissement... Bref, comme souvent, la Direction Générale pour le Commerce de la Commission prend les critiques pour des buses, et va son chemin, accompagnée d'une nuée de lobbyistes représentant les plus grandes entreprises des deux côtés de l'Atlantique.

Le message de ta Table Ronde Européenne des Industriels (ERT) était simple: la compétitivité industrielle doit être la préoccupation première des États

En bons parasites du pouvoir, les lobbyistes d'affaires suivent en effet celui-ci où qu'il se trouve, à la Commission ou ailleurs. L'occasion de parler de leur travail à destination des États-membres de l'Union. La réunion très particulière entre Hollande, Merkel, Barroso et les membres de l'ERT (Table Ronde Européenne des Industriels, une association rassemblant les PDGs des 50 plus grandes entreprises industrielles européennes) en février dernier, comme tous les ans maintenant, vient rappeler que les principales décisions dans l'UE sont toujours prises par les chefs d'État et de gouvernement (et particulièrement ceux des plus grands pays).¹ Le message de l'ERT était simple: la compétitivité industrielle doit être la préoccupation première des États, et tout autre considération doit lui être subordonnée. Par exemple, il ne faut pas décider d'objectifs de limitation des émissions de CO2 qui risqueraient d'empêcher l'industrie d'atteindre 20 % du PIB européen en 2020. Il est en revanche probable que l'ERT n'ait

pas parlé à cette discussion-ci de ces nouveaux rapports scientifiques qui disent qu'un point de non-retour semble avoir été atteint en Antarctique Ouest, que des glaciers, certains longs comme la France, ont commencé à glisser à l'eau et vont faire monter le niveau des océans de plusieurs mètres d'ici 200 ans, peut-être plus tôt.²

Les États ne sont pas que des cibles. Ils se muent, en cas de nécessité, en lobbyistes zélés de leurs «champions nationaux» respectifs. C'est particulièrement le cas en ce moment avec les banques, avec les grandes manœuvres autour de l'Union bancaire, une évolution capitale dans la supervision des banques en Europe puisque la surveillance des plus grandes va être «fédéralisée», centralisée à la Banque centrale européenne. Mais aussi avec les propositions de la Commission pour «séparer» les activités bancaires, c'est-à-dire séparer les activités de banque de détail (prêts aux particuliers et aux entreprises) et d'investissement (spéculation sur les marchés financiers) pour cesser de faire payer la note des spéculateurs aux contribuables (le fameux «aléa moral», qui permet aux spéculateurs de prendre tous les risques avec l'assurance d'être sauvés puisqu'une faillite de leur banque mettrait en danger toute l'économie). On a ainsi vu des diplomates français, anglais, allemands... faire le siège des bureaux des eurodéputés pour défendre les intérêts de leurs banques nationales respectives; ou un ministre français de l'économie socialiste (Moscovici) critiquer vertement les propositions de la Commission dans ce domaine, pourtant préparées par l'UMP français Michel Barnier, au motif qu'elles mettraient l'économie française en péril! Moscovici a depuis perdu son ministère et espère être nommé Commissaire par la France dans la prochaine Commission européenne, après les élections européennes.

Les élections, il en faudrait plus souvent, ne serait-ce que pour l'effet qu'elles ont sur les eurodéputés, particulièrement sensibles aux mouvements de l'opinion publique depuis quelques mois. Un rappel au monde extérieur qui fait le plus grand bien à certains après des années passées en vase clos, à traiter (pour ceux qui travaillent vraiment) de dossiers très techniques, mener des luttes politiques importantes mais peu visibles, encerclés en permanence par des professionnels de la manipulation... Ce lien avec l'extérieur, le fait que des élus défendent réellement les intérêts de leurs électeurs, doit être défendu: certains eurodéputés occupent des emplois parallèles à leur mandat, au risque du conflit d'intérêts (c'est particulièrement le cas pour les avocats d'affaires qui font du conseil aux entreprises), ou n'attendent guère avant de devenir lobbyiste une fois leur mandat terminé. Ce qui pose la question de la date réelle de leur embauche...³ Une véritable réglementation des conflits d'intérêts fait encore défaut au niveau européen, mais en attendant, le vote reste un des rares moyens de peser sur la seule institution de l'UE qui défend réellement, parfois, les préoccupations majoritaires de l'ensemble des citoyens européens. Bien qu'il ne puisse être question de limiter la démocratie au dépôt d'un bulletin dans une urne, il faut dresser ce constat: l'abstention fait le jeu des lobbyistes.

Martin Pigeon

(1) The Permanent Liaison: how ERT and Business Europe set the agenda for the EU Summit, *Corporate Europe Observatory*, 20 mars 2013, corporateeurope.org

(2) Global warming: it's a point of no return in West Antarctica. What happens next? www.theguardian.com

(3) The MEPs who became corporate lobbyists, *Corporate Europe Observatory*, 31 mars 2013

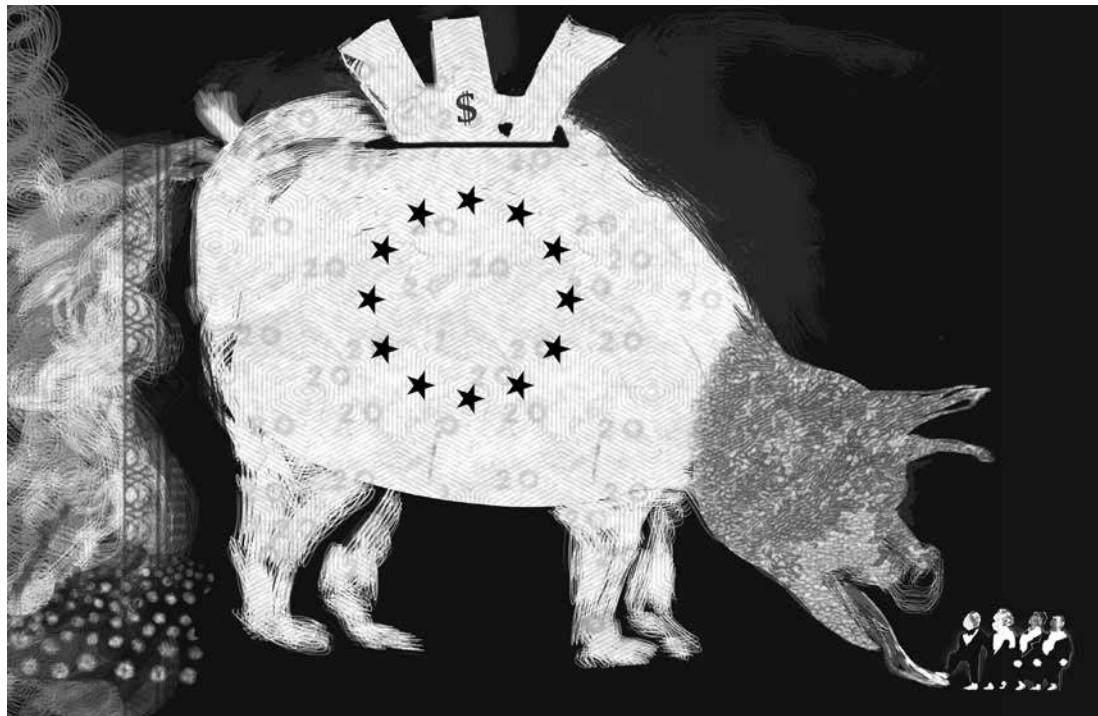


Illustration: Sophie Le Grelle

COURS HOMO SAPIENS, LE CYBORG EST (JUSTE) DERRIÈRE TOI!

Ou comment la “science de la discrimination” s’apprête à nous faire basculer de l’ère du bio-vivant à celle du post-humain, le tout dans un silence approbateur à la fois fataliste et frétilant...

C'est que nous commençons à nous ennuier sérieusement dans cette époque où les lendemains n'ont plus le goût de grand-chose si ce n'est celui du carbone cramoisi à la sauce néolibérale, où tout ce que produit l'humain (en ce compris lui-même) semble être barré de la mention GAME OVER.

Eh bien! justement. La nature (humaine?) est bien faite. Il y a du nouveau. Une alter-religion qui va redonner un souffle post-new-age à nos oripeaux. A part que cette fois, il s'agit carrément de “parfaire l'humanité” en “s'arrachant à elle”. Le temps serait venu de s'extraire, d'éclore, de dépasser cette déplorable aliénation biologique. Ainsi, pour sauver l'humanité et la planète, la seule issue consisterait à en modifier profondément et définitivement la nature, hardware et software compris.

Nom de code: Transhumanisme. Rien à voir avec la Gay Pride. Bienvenue chez les “post-humains”, mi-hommes mi-machines! Adossé aux symboles ♂ et ♀, un petit nouveau arrive dans la famille: H+. Un nouveau genre ou plutôt un genre nouveau bien décidé à reléguer les ancêtres au rang de dégénérés.

KAIROS SOMBRERAIT-IL DANS LA SCIENCE FICTION ET LE COMLOTISME?

Pas si simple. Ce sujet ne mériterait que peu d'attention s'il se limitait aux élucubrations d'une poignée de techno-prophètes désargentés. Il n'en est rien, bien au contraire. Voté par les Etats-Unis en 2003, ce programme prioritaire doté de 300 milliards de dollars vise à améliorer les caractéristiques physiques et mentales des êtres humains. En d'autres termes, l'humain travaille d'arrache-pied à son obsolescence. Ce nouvel eldorado, nombre d'Etats et d'entreprises l'ont bien compris depuis, représente probablement l'enjeu stratégique le plus important du moment.¹

Poursuivant l'objectif de booster la convergence de 4 technologies, appelée petit BANG (Bits, Atomes, Neurons, Genes) ou NBIC (nano-bio-info-cogno), il aurait permis en quelques années de déconstruire l'organisation du vivant en briques élémentaires, à en expliquer le fonctionnement et à imaginer sa reconception, à une échelle où l'inerte ne se distingue plus du vivant.

Si ce programme n'est pas a priori d'obédience exclusivement transhumaniste, les grands architectes du H+ sont loin d'être étrangers au puissant lobbying qui a conduit à son vote par le congrès. Tout est dans la formulation: il ne s'agit pas de muscler la capacité à réparer, mais bien “d'améliorer, d'augmenter” l'humain. Une sorte d'upgrade, en somme. Ils sont bien enracinés dans les milieux politiques (côté néolibéraux et libertariens), scientifiques et industriels (NASA, ARPANET, GOOGLE...) qui façonnent le consentement et la perception du réel. Google, a d'ailleurs récemment recruté Ray Kurzweil, le “pape” du transhumanisme, comme ingénieur en chef pour faire du moteur de recherche la première intelligence artificielle de l'histoire.

Le mouvement dispose depuis 2008² de son université transhumaniste, joliment appelée la “Singularity University³”, dont le campus a élu domicile au coeur de la Silicon Valley, à deux pas des géants du web... sur les terres même du Nasa Research Park. Ce campus vise ostentatoirement à former l'élite du monde de demain. Sans contre pouvoir ni débat public. Comment ne pas faire le parallèle avec la fameuse école de Chicago, qui sous l'égide de Milton Friedman et avec le soutien des agences gouvernementales américaines, forma et installa durablement l'élite néolibérale pays après pays, contre-révolution après contre-révolution?

NBIC, TRANSHUMANISTES ET BIO-CONSERVATEURS

La grande convergence des technologies NBIC est une réalité qui s'impose à l'ensemble de la communauté techno-scientifique. Face aux transhumanistes, les “bio-conservateurs” défendent eux une science réparatrice et non une quête d'amélioration ou d'“augmentation” hybride sans garde-fou... bien que la frontière entre les deux soit pour le moins ténue et s'amenuise de plus en plus.

Les uns et les autres s'accordent par contre sur la révolution du vivant à venir à court terme. Une rupture majeure dans l'histoire, permettant de plus en plus à l'humain de modifier à sa guise la matière. Le chirurgien Laurent Alexandre (bio-conservateur), président de DNAvision (une société de séquençage de l'ADN), diplômé de Science Politique, d'HEC et de l'ENA, co-fondateur de Doctissimo, annonce le début de la démocratisation du “bricolage du vivant” pour 2015 et le déferlement d'une série de tsunamis technologiques dans les 30 ans à venir. Dans une conférence TED⁴ de 2012, il remet en cause le “tabou ultime de la mort”. Le propos qu'il défend est assez implacable: l'espérance de vie est passée de 25 ans en 1750 à plus de 80 ans aujourd'hui. “Quand nous vieillissons d'une année, nous ne nous rapprochons de notre mort que de 9 mois” annonce-t-il. Ce qui en toute logique pose la question suivante: “Jusqu'où ce recul de la mort peut-il aller?” Quatre scénarios: le premier est le scénario fataliste, qui verrait l'espérance de vie reculer, dû aux problèmes environnementaux, aux OGM etc... Le second est celui d'un arrêt du progrès technologique qui aurait atteint ses limites. Le troisième est celui d'une poursuite de l'augmentation régulière de l'espérance de vie pour atteindre 120 ou 130 ans.

Et puis il y a le quatrième scénario: “celui de l'explosion technologique, entraînant une augmentation très rapide de notre espérance de vie dès le 21ème siècle.” Pour suivre son propos complet, la référence de sa conférence est disponible en bas de page ou tapez “TED Laurent Alexandre” sur... Google. Pour résumer, ce qu'il explique, c'est que si jusqu'à il y a peu, analyser, comprendre et manipuler notre fonctionnement biologique était considéré comme une tâche insurmontable, la révolution technologique en cours est en train de changer la donne. Ainsi la mort, la vieillesse et la maladie se verraient opposer une médecine de combat. “La science fiction d'hier [deviendrait] médecine réalité” à court terme: réparation des organes, modélisation

et modification de l'ADN, réparation et reprogrammation de nos cellules, création d'organes artificiels entiers, nano-moteurs, nano-capteurs, nano-implants, interfaçage cellules / machines etc...

En matière informatique, le cap du milliard de milliards d'opérations à la seconde sera dépassé en 2018. Il double tous les 18 mois, conformément à la loi de Moore⁵ qui date de 1965. Cette capacité colossale permettrait d'après M. Alexandre ce qui était inimaginable il y a peu: comprendre et modéliser le vivant. “Nos 100 000 milliards de cellules par individu sont de petites usines avec des machines outils biologiques à l'échelle du nanomètre. Or la révolution en cours [permettrait] précisément d'intervenir à cette échelle.”

Et le rythme auquel avance la science lui donne raison. En 1990, le consensus scientifique affirmait qu'il faudrait plusieurs siècles pour séquencer un génome. En 2003, c'était chose faite. En 13 ans, nous sommes passés d'un coût de 3 milliards de dollars pour réaliser cette opération... à 1 000 dollars. Ce coût est réduit de moitié tous les 5 mois. Il y a fort à parier qu'une grande partie de l'humanité (celle qui peut se le permettre) se promènera demain avec son séquençage ADN sur sa clé USB (à moins que l'ensemble des génomes soient stockés sur le “cloud”⁶).

Ce séquençage ouvrirait ainsi la porte à une pratique médicale personnalisée guidée par nos particularités génétiques. On implante déjà des coeurs ou des larynx artificiels, ou encore des implants cochléaires qui permettent de traiter la surdité. On commence à parler d'implanter les premières rétines artificielles. En 2012 s'est tenu le premier congrès international de nano-médecine. D'ici 2020, Laurent Alexandre annonce une série de vagues technologiques qui “permettraient” de démocratiser l'accès à cette nouvelle médecine.

Il conclut sa présentation TED par la conviction suivante: “certain(e)s d'entre vous, dans cette salle, vivront 1.000 ans”.

Laurent Alexandre est-il un technoprophète? L'avenir nous le dira.

Côté transhumanistes, l'enjeu ne consiste pas uniquement à réparer, à engager une révolution médicale. L'“augmentation” des capacités de l'humain, sa “cyborgisation” est nécessaire: le temps du bio est passé, place au vivant 2.0. A terme, l'objectif vise à “fusionner l'individu avec la technologie pour faire face à la vague d'informations qui le submergera bientôt, faute de quoi il ne pourra plus rester compétitif”.

Comme dans tout mouvement, il y a les softs, les convaincus et les excessifs. Côté softs par exemple, l'Association Française de Transhumanisme (AFT) propose le technoprogressisme: un transhumanisme social qui tente, entre autres, de résoudre les questions d'inégalité que soulève l'avancée des technologies. Pour les jusqu'au-boutistes par contre, force démultipliée, bidouillage de l'ADN, longévité de 1000 ans, télépathie et autres interfaces cellules-machines ne suffisent pas. Il ne s'agit là que de l'apéritif. Si pour l'ensemble des

transhumanistes, le fondement idéologique semble partagé et l'idée d'un post-humain acquise, les plus radicaux pensent en effet qu'il sera possible de dupliquer nos cerveaux dans des ordinateurs. Kurzweil (le responsable du projet Intelligence artificielle chez Google évoqué plus haut) pense que ce sera le cas en 2020. Il a d'ailleurs conservé le cerveau de son père décédé dans cette perspective. Une thèse (un fantasme?) récemment mise à mal par Paul Zachary Myers, biologiste reconnu de l'université du Minnesota, spécialisé en génétique du développement. Si ce dernier descend en flèche le fondement théorique de Kurzweil⁷, il précise cependant qu'il n'est pas hostile à l'idée que le cerveau est une sorte d'ordinateur, et qu'on pourra un jour reproduire artificiellement ses fonctions.

UNE SCIENCE DE LA DISCRIMINATION

Le projet sous-tendu dépasse la techno-science. Il s'agit là d'un concept politico-philosophique, un dogme que l'on pourrait qualifier de techno-néo-libéral ou de techno-libertarien. Dans un monde toujours plus compétitif, à chacun la responsabilité de rester dans la course, en faisant fructifier son capital psycho-physiologique et ses performances.

Quid de celles et ceux qui s'y opposeront, qui ne voudront pas y consentir? Quid de celles et ceux qui aimeraient bien mais qui ne seront pas en mesure financièrement de prendre ce train de l'évolution? Quelles relations entre les "bio" et les "augmentés": ces derniers ne renverront-ils pas ceux de la première catégorie à leur choix lorsqu'atteints d'une maladie coûteuse pour la collectivité, ils demanderont à être pris en charge? Comment s'organisera le pouvoir? A quoi ressembleront les nouvelles oligarchies? Quelles conséquences pour les mystiques les plus radicaux?

Il y a là des questions fondamentales... qui se posent déjà en partie. En y regardant de près, en mettant en perspective la réalité humaine de la fin des années 1980 et celle d'aujourd'hui, n'avons-nous pas déjà un pied dans ce monde d'après?

Muter ou rester à la marge. Choisir entre post-humain et invalidé, dégénéré. Une thèse développée dans "Bienvenue à Gattaca"⁸, bien qu'il ne s'agisse pas dans le film de "transhumanisme" ou de NBIC mais de sélection génétique. Et que dans le film, le choix n'est pas possible: soit on est le fruit d'une sélection génétique, soit non. Cela fait toute la différence. La discrimination qui vient s'appuyer manifestement davantage sur les moyens dont on dispose et sur un choix philosophico-marketing que sur un héritage physiologique.

Je m'interroge: quel serait mon choix dans un tel monde? S'il m'est accessible de profiter de ceux que j'aime de nombreuses années encore, si la survie d'un être cher atteint d'une maladie a priori incurable dépend de ce choix. S'il devient aussi "normal", socialement admis de s'augmenter, quel sera mon choix? Quel impact sur l'économie, le social, le mystique, le regard de l'autre... Je ne me risquerai pas à sombrer dans le jugement de valeur. Le débat est ailleurs, bien plus incideux et complexe.

La plupart d'entre nous est déjà accro aux smartphones, aux applis et autres GPS qui participent de l'augmentation de la performance, bien que ces attributs soient pour le moment externes, "moyenâgeux". Une récente étude affirmait qu'une grande majorité de consommateurs sont d'accord pour laisser les opérateurs en ligne collecter leurs habitudes, déplacements, opinions (etc...) afin, en contrepartie, de se voir adresser des services personnalisés. C'est de fait déjà le cas avec Facebook à qui une bonne partie de l'humanité se confie au quotidien... Amazon prétend être en mesure de vous connaître suffisamment pour anticiper votre prochain achat⁹. A ce titre, la majorité est déjà connectée à la machine.. et en redemande. Nous

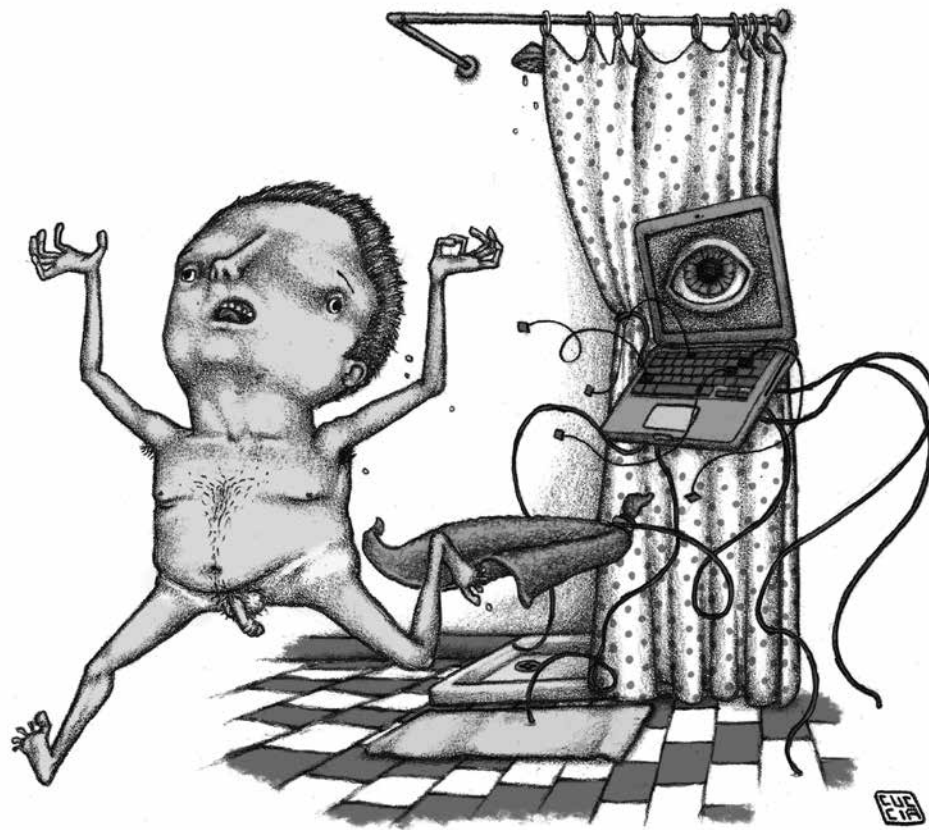


Illustration: Edoardo Cucchiarelli

sommes à l'ère du cloud. Après tout, qui sera le premier à apprendre que vous craignez d'être atteint d'un cancer? Votre meilleur ami ou Google?

On le sent venir. Nous y sommes préparés, presque déjà consentants. Les modes de vie s'homo-générisent. Il devient pour beaucoup nécessaire de tendre vers une apparence physique "idéale", manufacturée. En témoigne la normalisation de la chirurgie esthétique. Il n'y a qu'un pas pour passer de l'esthétique au fonctionnel.

DÉBATS OBSOLÈTES

Quel que soit le degré de réalité de la révolution NBIC, il semble acquis que nous sommes sur le point de passer de l'époque où l'humain devait faire avec la nature à celle qui lui permet d'adapter celle-ci en fonction de ses désirs.

Ce qui est à l'oeuvre est ainsi sur le point d'engendrer plus qu'un tournant colossal dans l'histoire du vivant. Il s'agit d'une rupture fondamentale qui fait sauter comme un bouchon de champagne tous les débats qui occupent les rédactions: environnement, surpopulation, discriminations, travail et répartition de la richesse, financement des caisses sociales et de retraites, gouvernance.

Et pourtant, cette révolution, pourtant bien à l'oeuvre, s'opère dans un quasi silence assourdissant. Pas un mot ou presque dans la presse, les milieux dits intellectuels, et encore moins de la part des politiques, dont les discours sont la plupart du temps réduits à ce qui peut les remettre en selle lors des prochaines échéances électorales. Il y a donc moins là une présomption de complot qu'une politique du bout de son nez, alors que l'on assiste en toile de fond à la diffusion victorieuse du courant de pensée post-néo-libéral à l'échelle planétaire.

S'il est souhaitable d'avancer dans la connaissance du vivant, et quelle que soit l'ampleur de cette révolution, les enjeux inhérents à la façon dont elle sera conduite sont cosmiques. Au regard de la façon dont la gouvernance s'exerce aujourd'hui, c'est-à-dire sur le terrain du consommateur plutôt que sur celui du politique ou du débat d'idées, il y a là lieu de s'inquiéter. Par principe de précaution. Et quitte à se tromper.

Techno-prophétisme, fantasme, ou clairvoyance? Tout ici est affaire de croyance ou de conviction. La réalité est sans doute entre les deux. Nous le saurons vite...

Alexandre Ribadière

♂ jusqu'à nouvel ordre

POUR ALLER PLUS LOIN

DOCUMENTAIRES

Un monde sans humains (96mn)
<http://youtu.be/zSa3yNB0SIO>

Le transhumanisme et l'homme de demain (60mn)
<http://youtu.be/s1341NL7RdY>

SITES TRANSHUMANISTES

www.transhumanism.org
www.transhumanistes.com

(1) Le soutien public aux nanotechnologies, tous pays confondus, représentait 3,5 milliards d'euros en 2003. Il croît au rythme de 40% par an, si bien que l'on a parfois utilisé les expressions de « tsunami », ou de « déferlante ». En 2006, l'investissement des Etats-Unis est estimé à 1,775 milliard de dollars, celui de l'ensemble des pays d'Asie (Japon, Corée, Chine, Taiwan, Inde) à 1,650 milliard de dollars, contre 530 millions d'euros pour l'Union européenne. Source: www.cairn.info

(2) www.nasa.gov/centers/ames/researchpark/partners/academic/singularity_university.html

(3) singularityu.org

(4) www.youtube.com/watch?v=KGD-7M7IYzs

(5) fr.wikipedia.org/wiki/Loi_de_Moore

(6) Le cloud computing, littéralement informatique dans les nuages, désigne l'utilisation de serveurs distants (en général accessibles par Internet) pour traiter ou stocker l'information.

(7) rue89.nouvelobs.com/2014/05/09

(8) fr.wikipedia.org/wiki/Bienvenue_%C3%A0_Gattaca

(9) www.huffingtonpost.fr/2014/01/20/

MOBILISATION CRÉTOISE

COMMENT UN PEUPLE REFUSE LA DESTRUCTION DES ARMES
CHIMIQUES SYRIENNES EN MÉDITERRANÉE

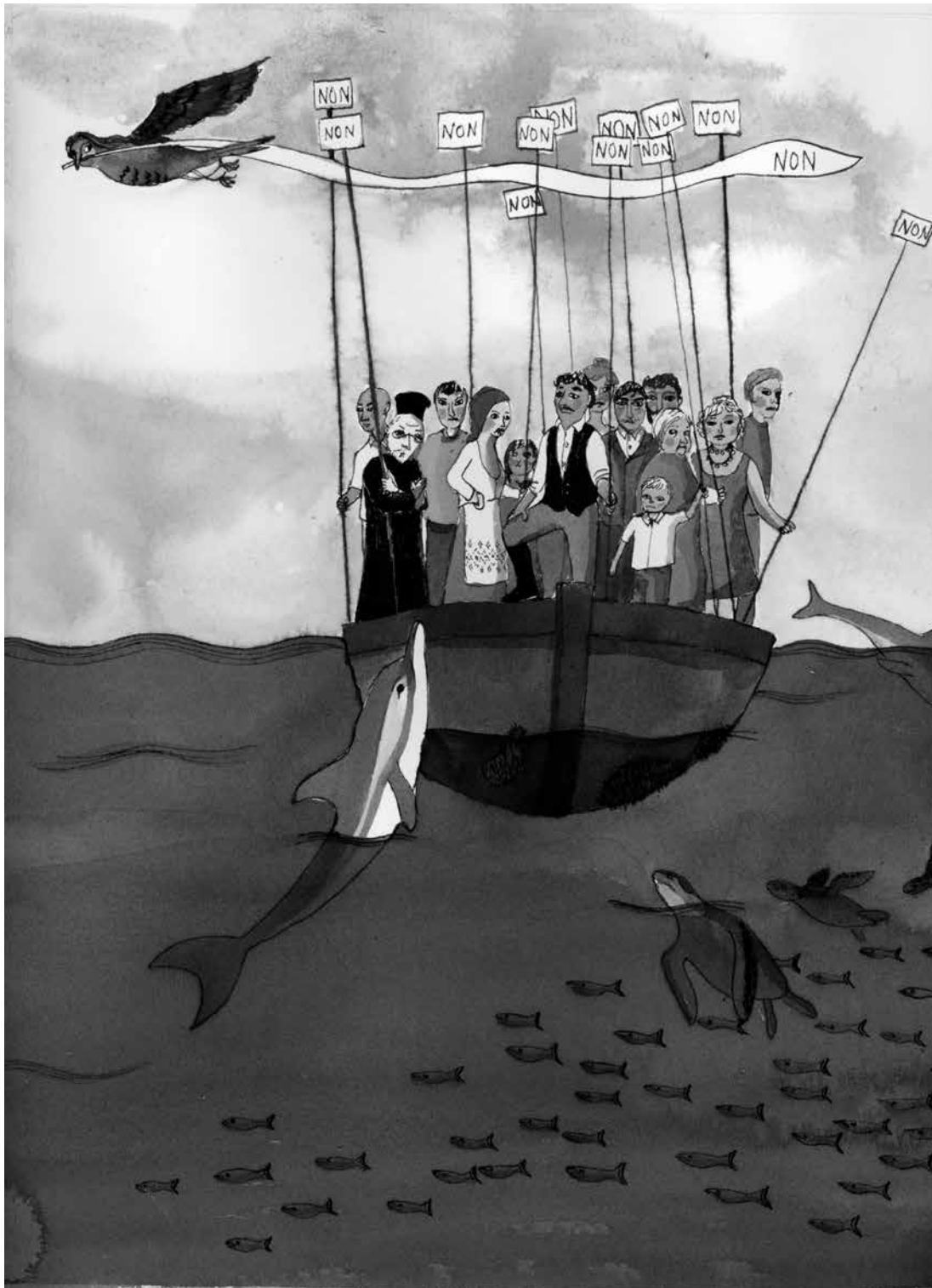


Illustration: Catherine Pellin

Sud-ouest de la Crète. La région de Sfakia, connue pour ses hauts faits de résistance face aux Vénitiens, aux Ottomans puis face aux Allemands pendant la seconde guerre mondiale. Le village d'Agios Nektarios où vivent Eleni et Vangelis. Leur maison. Le jardin, de beaux citronniers. La terrasse. La table autour de laquelle nous prenons place. Face à nous, la mer et, au loin, un peu perdue dans la brume, la petite île de Gavdos. Le soleil ne va pas tarder à se coucher derrière les montagnes, à notre droite. Tout est beau. Tranquille. Eleni et Vangelis nous servent une délicieuse limonade. Des amis français qui vivent en Crète depuis vingt ans traduisent les paroles de notre hôte : « c'est une limonade maison, faite avec nos citrons ». Et il ajoute, d'une voix forte, ferme où pointe l'exaspération : « ils sont naturels. Les produits chimiques ne passent pas les grilles de mon jardin ». Mais passeront-ils outre la colère des Crétois qui, depuis quelques mois, s'opposent à la décision de l'ONU de se débarrasser – en pleine méditerranée – d'une partie des armes chimiques

syriennes? On parle de 700 tonnes de produits chimiques hautement toxiques!

Suite au massacre au gaz sarin et moutarde (dangerosité classée A) de plusieurs centaines de civils dans les faubourgs de Damas, un accord américano-russe, encadré par la résolution 2118, prévoit donc le démantèlement de l'arsenal militaire syrien. Pourtant, selon la convention de 1993¹ sur l'interdiction de l'utilisation d'armes chimiques, la destruction des stocks devrait avoir lieu sur le territoire de ceux qui les ont utilisés, c'est-à-dire en S... et bien justement, non, rien n'est moins sûr! Parce qu'à ce jour, on ne sait toujours pas qui, du gouvernement syrien ou des rebelles anti-gouvernementaux liés à Al-Quaïda, est responsable² (par contre, ce serait peut-être une bonne idée de suggérer que la destruction ait lieu sur le sol des pays qui ont commercialisé tous ces produits, l'Allemagne et la France notamment...). Mais manque de bol, la Syrie n'a pas les moyens techniques et financiers pour orchestrer une telle opération. Et puis surtout, on a

un peu tendance à l'oublier ces temps-ci, elle est en guerre. Les Américains jettent alors leur dévolu sur d'autres pays. À qui donc pourraient-ils bien refiler ce cadeau empoisonné? À la Belgique? NON! NEE! NEIN! La Norvège? IKKE! L'Albanie, choisie en premier lieu, dit non elle aussi (suite à la pression de son opinion publique qui en a marre d'être la poubelle de l'Europe). Où alors? Voyons... Mais bon sang mais c'est bien sûr, dans la mer! Dans les eaux internationales! Comment diable le sous-secrétaire d'État à la défense des États-Unis, Frank Kendall, n'y a-t-il pas pensé plus tôt? Lui qui dit (propos rapportés par l'association de défense de l'environnement Robin des Bois³): « pour éviter d'avoir à déposer les substances chimiques sur un territoire quelconque où nous aurions eu à composer avec le contexte politique et environnemental et à nous confronter à des lois nationales, détruisons-les offshore! ».

Les eaux internationales, no man's land juridique, c'est bien pratique et puis, ce n'est pas nouveau: en 2006 déjà, à quelques kilomètres de Gibraltar, des activités de raffinage de produits pétroliers ont eu lieu à bord du tanker Probo Koala qui a déversé environ 500 tonnes de boues toxiques en Côte d'Ivoire. Les projets de centrales nucléaires flottantes, de centrales éoliennes et hydroliennes se multiplient. Aucune convention internationale ou réglementation de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) n'interdit les activités industrielles dans les eaux internationales sauf si elles nuisent à la qualité des eaux territoriales ou à l'environnement. À ce jour, la seule activité industrielle interdite sur tous les océans du monde est l'incinération des déchets. Il est vrai que l'ONU n'incinère pas: elle hydrolyse.

UNE PREMIÈRE!

Depuis des décennies, et sous le contrôle de l'OIAC (Organisation d'Interdiction des Armes Chimiques), des tonnes d'armes chimiques de par le monde sont détruites. Les États-Unis et la Russie ont éliminé leurs propres stocks d'armes en utilisant la méthode dite de l'hydrolyse. En gros, ça consiste à diluer les molécules dangereuses dans de l'eau (pour un peu, ils nous feraient croire qu'il s'agit d'homéopathie) à l'aide d'un mélange contenant des produits proches de la soude caustique, du chlore et de l'eau de javel. « La toxicité ainsi divisée par 10 000, le produit final ressemblera à du Roundup⁴, si vous trouvez cela rassurant: pas moi! » s'insurge Vangelis. Selon l'OIAC, ces 700 tonnes de substances chimiques seront transformées en 7 millions de litres d'eau sale qui ne « serait » pas plus toxique que celle récupérée après traitement des déchets hospitaliers. Mais ce n'est pas ce que pensent certaines ONG: « l'Organisation d'Interdiction des Armes Chimiques et les États-Unis disent que quelques centaines de tonnes de munitions chimiques syriennes seront traitées en mer en quelques semaines alors que la fin du programme de destruction des munitions chimiques américaines (datant de la guerre froide ndlr) est prévue pour 2023. Sur terre, les États-Unis espèrent traiter 3 100 tonnes en 10 ans. En mer, ils sont sûrs d'en traiter 700 tonnes en quatre semaines? » s'étonne Jacky Bonnemains, président de Robin des Bois. Cherchez l'erreur. Petite précision qui a son importance: l'hydrolyse a toujours été utilisée sur le plancher des vaches, jamais chez les poissons. Un

appareil mobile appelé FDHS pour Field Deployable Hydrolysis System capable de traiter 5 à 25 tonnes d'agents toxiques par jour a spécialement été conçu par le Edgewood Chemical Biological Center, un centre de recherche militaire américain situé dans le Maryland. Sa mise au point n'a été terminée que cet été et n'a pas encore prouvé sa capacité à traiter en toute sécurité, et de façon continue, ces centaines de tonnes de substances chimiques. Une première utilisation à l'échelle industrielle et en haute mer représente donc une aventure, un vrai RISQUE. Pour l'équipage et les techniciens d'abord, qui seront aux premières loges en cas de problèmes, la faune, la flore, les pêcheurs et les habitants du bassin méditerranéen ensuite.

À L'ABRI DES REGARDS... MAIS PAS DES TEMPÊTES

Deux rouliers (navires conçus pour transporter des remorques et du matériel roulant) dont le Ark Futura ont fait la navette depuis la Syrie pour acheminer les produits. Ils ont été rejoints dans un port italien par le Cape Ray, un navire militaire américain parti des États-Unis. C'est à son bord que les produits ont été transbordés et que se dérouleront les opérations de «neutralisation» (qui dureront 90 jours d'après les informations communiquées par le ministère de la défense des États-Unis). D'après l'association Robin des Bois, l'Ark Futura totalise 38 déficiences dans les ports européens depuis les années 2000. Le *Taiko*, lui, construit en 1984, appartient à la compagnie Wilhelmsen Lines, bien connue à cause du naufrage du Tricolor en Mer du Nord (2002). Le *Cape Ray*, qui, dans d'autres vies s'est appelé *Saudi Makkah* et *Seaspeed Asia*, n'a rien à leur envier: roulier lui aussi, ce navire a 36 ans et, comme tous ses semblables, aurait dû être mis à la casse depuis 6 ans. Ce n'est pas tout: le *Cape Ray* est à simple coque et s'avère être très vulnérable en cas d'incendie ou de voies d'eau (ils ne sont pas équipés des parois transversales qui empêchent l'eau ou les flammes de passer). Last but not least, les rouliers prennent de la gîte en à peine quelques minutes et coulent très vite. Avec toute leur cargaison bien entendu, ce qui, dans le cas qui nous occupe, est plutôt inquiétant. Bien sûr, le navire a eu droit à son petit lifting mais ces aménagements ne garantiront pas une flottabilité suffisante en cas d'avarie grave.

Et en cas de fuite, que se passera-t-il? C'est simple: les gaz sarin et moutarde iront se balader un peu partout! Et s'il y a du gros temps? Ou carrément une tempête? «*Contrairement à certaines idées reçues, la méditerranée n'est pas une mer calme, la houle peut être très forte, il s'y forme des tourbillons et les tempêtes sont très difficiles à prévoir*, dit Vangélis. *Si ça tourne mal à bord, aucun plan B (un port qui pourrait accueillir le navire en urgence) n'a été imaginé. Ça veut dire qu'en cas d'accident, la cargaison va se retrouver par le fond!*». Surtout qu'un roulier n'est pas censé résister à un vent de plus de 4 Beaufort! Le *Cape Ray* s'apparente donc plus à un garage flottant qu'à un fier navire, et toute l'opération ressemble davantage à un sauvetage de meubles qu'autre chose. Sauf que les meubles sont des armes chimiques et qu'aucune évaluation des impacts sur l'homme et l'environnement n'est prévue...

L'ONU NAVIGUE EN EAUX TROUBLES

Si l'eau de la Méditerranée est bien souvent claire et transparente, la manière dont l'ONU est en train de gérer toute l'affaire ne l'est pas. Sur le plan juridique, la non-application de la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et leur élimination interpellent des associations comme Alsace-Crète ainsi que des ONG comme Robin des Bois, Objectif transition, Les Amis de la Terre ou Archipelagos (Institute of Marine Convention de Crète), cette dernière n'hésitant pas à parler de crime écologique (notons

l'absence de Greenpeace qui a tendance ces dernières années à tirer sur les cibles faciles que lui laissent en guise de proie pour la soif les intérêts capitalistes auxquels cette association est, hélas, de plus en plus assujettie). Précisons que la Syrie a ratifié cette convention en 1992 et les États-Unis, pas encore (rappelons aussi que les États-Unis, avec la Somalie, n'ont pas ratifié la convention internationale des droits de l'enfant, tout comme celle relative au travail forcé. Vive la démocratie étasunienne!). Pour régulariser l'exportation des armes chimiques depuis la Syrie jusqu'au Cape Ray (qui relève donc des réglementations américaines), un accord spécifique devrait donc être établi (article 4 et 11 de la convention). Se pose aussi la question de l'autorisation de transit dans le pays (ou les eaux territoriales) où doit avoir lieu le transbordement des armes (sauf s'il s'agit d'une enclave réservée à une base américaine). À noter aussi qu'à partir du 1er janvier 2014, le mélange, en mer, de la cargaison liquide des navires pour obtenir de nouvelles substances a été interdit (bonne nouvelle: on n'entendra plus parler des activités de raffinage d'hydrocarbures) mais quid, alors, de l'hydrolyse dont le principe est justement de mélanger des substances chimiques à d'autres? Tout ça n'est décidément pas clair. Même l'État d'Israël s'inquiète et rappelle que «*la décomposition de ces armes chimiques générera de l'acide phosphorique dont le rejet en méditerranée pourrait affecter la faune et contaminer les côtes*».

En cas de fuite, que se passera-t-il? C'est simple: les gaz sarin et moutarde iront se balader un peu partout!

L'ÎLE REBELLE

Rebelle, la Crète l'a toujours été. Informés par des immigrés albanais (ceux-là même qui ont dit non à leur gouvernement), un journal local, le *Haniotika Nea*, publie un article qui met le feu aux poudres. Un premier rassemblement d'environ 2 000 personnes a lieu dans la baie de Souda. C'était la journée la plus exécration de tout l'hiver, le vent du nord soufflait en rafale, la mer était très mauvaise, «*la sono a même cramé*» ajoute Vangélis. Pourtant, comme si Dieu avait cherché à tester leur volonté, à éprouver leur capacité de résistance face à l'adversité, les gens sont venus. Un peu plus tard, une autre manifestation réunit 6 000 personnes sur le site du monastère historique d'Arkadi, haut lieu de la résistance crétoise contre l'occupant ottoman. «*Des organisations de travailleurs et de scientifiques, des chercheurs de Kerkyra (Corfou), des syndicats, des municipalités, des associations de parents d'élèves, tous ont répondu à l'appel*». Évêques et popes étaient eux aussi de la partie. Le métropolitain de Kydonia Damascène, en tant que représentant du Saint-Synode de l'église de Crète, a même pris la parole. «*Certaines personnes, raconte Vangélis, étaient habillées en costumes traditionnels et portaient des armes*». «*La Crète a toujours été envahie, explique-t-il, reprenant des éléments du discours du maire de Sfakia, Pavlo Polakis, et on se défendra jusqu'au bout*». Quand on sait qu'à Arkadi, pendant la seconde guerre mondiale, des *pallikaris* (les combattants, les braves) se sont donné la mort pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi, on tremble.

La 3ème manifestation a lieu le dimanche sur la jetée du port de Hora Sfakion d'où embarquent les touristes qui veulent aller à Gavdos, à Loutros, à Marmara ou à Roumeli. «*Tous les gens de la région étaient là, Panayotis l'épicier, le pope Papa Yorgis, Manoussos qui tient une des très bonnes tavernes*

sur le port, cet américain, Fred, qui organise des spectacles de rues et qui, depuis la Canée, était venu sur son dinghy!» Pas que les gens de la région d'ailleurs: l'énorme ferry *Daskaloyannis*, nom du chef sfakiote de la révolution de 1770 sauvagement assassiné par les Ottomans, était présent et avait embarqué, gratuitement, les Crétois venus de tous les coins de l'île ainsi que les Grecs du continent. Tous ceux qui voulaient participer à la manifestation étaient les bienvenus à bord. Une vingtaine de bateaux de pêche, des petits, des moyens, des gros et des hors-bords ont formé un barrage pour symboliser leur opposition à l'ONU et à la venue du *Cape Ray*. Si la neutralisation des armes chimiques a vraiment lieu et qu'il y a un accident, cela aura des conséquences catastrophiques sur le tourisme et donc sur l'économie grecque tout entière! «*À cause de la Troïka, dit encore Vangélis, le gouvernement grec n'ose rien faire*». Mais «*les seuls qui ne se laisseront pas réduire au silence sont les citoyens de Crète*» a affirmé Socrate Vardakis, le président du centre de main-d'œuvre d'Héraklion.

Avant de reprendre l'avion à l'aéroport de Chania, nous sommes allés saluer d'autres amis, à Stavros, où a été tourné, il y a exactement 50 ans, le célèbre film *Zorba le grec*. C'est d'ailleurs en compagnie du chef opérateur du film, Walter Lassally, qui s'est installé là-bas, que nous buvons un dernier verre à la santé des Crétois. Malika Tzamaridakis, qui tient avec son mari, le pêcheur Yorgos, une excellente cantine sur une des deux plages de l'endroit a collé partout, sur les murs en bois, le frigo, à l'école de ses filles, les grandes affiches imprimées par une trentaine d'associations de défense de l'environnement. Ces affiches représentent deux squelettes de dauphins en train de bondir hors d'une belle eau bleue. Une jeune étudiante crétoise de l'Université de Strasbourg, quant à elle, a adressé un courrier à Janez Potocnik, Commissaire européen à l'environnement. Elle conclut sa lettre de cette manière: «*je fais appel à votre conscience. Votre devoir est de vous opposer à cette opération et faire de votre mieux pour qu'elle ne se réalise pas. L'Europe existe-t-elle encore? Est-elle capable de défendre ses citoyens?*». C'est ce que les Crétois, et pas seulement eux, de plus en plus d'Européens, espèrent aussi...

Corine Jamar, auteur

(1) Tout Etat-partie s'engage à détruire les armes chimiques ainsi que les installations de fabrication d'armes chimiques qu'il détient ou possède ou qui se trouvent en un lieu placé sous sa juridiction ou son contrôle (art.1, par.2 et 4). La Syrie a adhéré à la convention le 14 septembre 2013.

(2) La responsabilité du gouvernement syrien dans le massacre de civils à Damas fait l'unanimité des gouvernements occidentaux et de la presse atlantiste à leur botte. Or, il pourrait s'agir d'une opération de propagande planifiée comme en fait part dans un article interpellant le très sérieux site d'information www.voltairenet.org

(3) www.robindesbois.org et www.actu-environnement.com

(4) Nom d'un herbicide produit par la compagnie américaine Monsanto. Herbicide total dont la substance active est le glyphosate, hautement écotoxique.

ALEA JACTA EST

« Une société parfaite, écoutez-moi, amis libéraux, une société parfaite, c'est une société où les chiens font où on leur dit de faire ! Où il n'y a pas de grève ! Où les partis politiques ne viennent pas nous beurrer la raie à la télé ! Où les travailleurs immigrés sont là pour travailler et pas pour se goinfrer de couscous ou de morues ! Où les terroristes doivent être interdits ! Où les riches doivent être contents d'être riches et les pauvres contents d'être pauvres ! Où tout le monde doit être uni contre tous les autres !... »

Plaidoirie de Luis Rego au « procès » de Jean-Marie Le Pen au tribunal des Flagrants Délires sur France Inter, au début des années 80.

Quelques semaines, donc, avant la sortie de ce quatorzième Kairos, nous avons été des milliers, des millions même, partout en Europe, à avoir déposé dans autant d'urnes les bulletins favorables à telles personnalités, tels partis représentant le vaste éventail des formations politiques qui prétendaient à l'excellence et qui, à l'heure présente et quelles que soient les grandes tendances issues des scrutins, en sont à préparer l'avenir en général et le nôtre en particulier. A cet égard, nombreux sont les raisons et les motifs d'un scepticisme largement partagé chez les électeurs qui prévalait au moment de la morne, navrante et souvent, même, affligeante campagne électorale menée par les *ténors* des « grands partis ». Et, très certainement, ce scepticisme et cette défiance à l'endroit des élites politiques va continuer à prévaloir si pas s'amplifier à l'heure des petits et grands arrangements et autres retournements de vestes auxquels on va immanquablement assister. On aura lu et entendu, au long de la campagne électorale, les appels pathétiques des unes et des autres « grandes pointures » à la mobilisation et au sérieux des électeurs, sommés de faire le bon choix en ne faisant confiance qu'à celles et ceux qui étaient aux affaires et qui, la main sur le cœur, s'engageaient à réparer les quelques malheureux accrocs survenus - à leur corps défendant, bien sûr ! - durant leur mandat ; le proche avenir montrera plus que certainement que les promesses, comme toujours en ce domaine, n'engagent que ceux qui les font.

Mais ce qu'on observera d'abord et surtout, c'est, dans ce qui tenait lieu de programme dans les trois *grands* partis - PS, MR et Cdh - la plus parfaite absence des grandes questions qui touchent à l'environnement, au réchauffement climatique, à l'épuisement des ressources fossiles, entre autres défis qu'il faudrait tout de même enfin commencer de relever. Au lieu de quoi, d'aucuns responsables politiques y sont allés de leurs *crapuleuses recettes miracles* pour venir à bout des cohortes de feignants, profiteurs, et autres assistés pendant qu'ailleurs l'on se chamaillait à propos des vilains avions qui empêchent les bruxellois de profiter pleinement de leur droit au sommeil mais aucun pour appeler à penser à tout autre chose que de déléster le trafic aérien de Zaventem vers Charleroi et Liège : sinistre André Antoine, pauvre abruti tête molle... Pour le reste, on aura tout autant apprécié à leurs justes mesures les gesticulations verbales des têtes pensantes du parti dit socialiste et de son organisation syndicale mettant en garde les malheureux futurs électeurs contre les *petits partis* - dont l'un en particulier - qui menaçaient l'unité de la *gauche* et ne pouvaient qu'avantager la *droite* et ses futures inévitables menées antisociales ; rions un peu. Mais, davantage encore que les menaces gauchistes, c'était, pour les partis francophones « traditionnels » un autre grave danger qui menaçait et dont on agitait le spectre commode : un triomphe ou un raz-de-marée de la NVA en Flandre qui ne pouvait qu'engendrer les pires difficultés et, après qu'à peu près tout le monde avait laisser entendre

le refus et donc l'impossibilité de s'entendre avec Bart de Wever sur quelque sujet que ce soit, c'est l'État fédéral belge qui devait immanquablement se voir absolument ingouvernable si pas être rayé de la carte. A l'heure où vous êtes penchés sur cette page, nul doute que, de ce point de vue, on aura déjà assisté, d'un côté ou de l'autre, à ces reniements et changements de cap que dicte la *realpolitik* dont on sait qu'elle ne s'embarrasse pas de principes moraux ni des engagements auxquels ne sont tenus que les naïfs. Les professionnels de la chose publique, de pères en fils et de mères en filles, donneront encore dans le proche avenir toute la mesure de leur bassesse et de leur ignominie et « les choses », bon an, mal an, iront encore leur petit bonhomme de chemin en attendant que survienne l'une ou l'autre catastrophe ; sociale, institutionnelle, naturelle, nucléaire, nous n'avons que l'embarras du choix. Une chose est sûre, le *Gand Soir* n'est pas pour demain matin ni pour le jour d'après et il faut plutôt s'attendre à une encore longue et fatale séquence qui verra le monde se transformer pour le pire plus que pour le meilleur.



Ce ne sont pourtant pas les bonnes intentions qui manquent ; les débats d'idées, les forums, les rencontres, les échanges qui se font en dehors des institutions et à la marge des partis traditionnels, les propositions et la mise en avant de ce qu'il faudrait et suffirait de mettre en branle pour amorcer LE changement et ouvrir des perspectives audacieuses qui sont discutées sur les réseaux sociaux, les livres, les journaux, les revues et les « blogs » qui ne sont pas aux ordres et où s'expriment celles et ceux qui s'acharnent à tenter de secouer le vieux cocotier, tout cela peut bien réjouir et reconforter les fidèles lecteurs de notre estimable et persévérant journal. Mais, hélas et on me pardonnera,

Les jours de ce monde, de cette civilisation, même, sont comptés et ceux qui en sont les propriétaires et seuls gestionnaires ne semblent même pas conscients de cette évidence

J'espère, de le dire, où que mes regards se tournent, tout continue ; au-dedans des ridicules petites frontières de notre pathétique royaume et au-delà, des régions les plus lointaines à nos proches voisins, je ne vois partout qu'abattement et désillusion, que guerres, famines et massacres, que répression féroce de toute forme de contestation du désordre dominant. Je n'entends que la voix des puissants, relayée et amplifiée par les médias et qui étouffe les plaintes et les récriminations des affamés de pain et de justice. Ici, dans les lieux publics, dans les rues et les transports en commun, je ne vois que visages fermés et penchés sur les écrans des portables dernier cri ; de loin en loin, un sourire, l'ébauche d'un échange : quelques mots et puis s'en est fini déjà, trop vite. Et ces pauvres types, de plus en plus jeunes, de plus en plus nombreux, qui sont largués, coupés de tout et qui errent et quémandent une piécette, une cigarette. A part ça, tout va bien ! Ils n'ont pas cessé de le dire et de répéter, ces excellences régionales et autres : tout va bien ! l'économie va mieux, il y a comme un frémissement de reprise, les investisseurs investissent, le chômage recule, on nous montre en exemple, nous sommes sur la bonne voie. Imbéciles !

Mais allons ! Il ne faut pas désespérer Billancourt, camarade chroniqueur ! Reste la chance de ce petit rien, ici ou là, ailleurs encore, qui provoquerait la minuscule étincelle, laquelle se fauflerait dans le petit tas de brindilles qui offrirait quelques flammèches, qui deviendraient flammes, qui allumeraient le bel incendie. Mais nous sommes pressés par le temps, les jours de ce monde, de cette civilisation, même, sont comptés et ceux qui en sont les propriétaires et seuls gestionnaires ne semblent même pas conscients de cette évidence. Et, par voie de conséquence, les responsables politiques, élus ou non, qui font tout pour plaire à leurs maîtres, partagent avec eux une égale insouciance devant les désastres que provoquent leur folle ambition de dominer la totalité du monde et les ombres misérables que seraient alors la multitude de celles et ceux qui s'y agitent, y vivent et y meurent.

Jean-Pierre L. Collignon

LA VIOLENCE POLICIÈRE AU MENU DE L'ACTUALITÉ



Illustration: Anne-Gaëlle Amiot

Le code de déontologie des services de police commande aux agents de «*respecter et s'attacher à faire respecter les droits et libertés individuels ainsi que la dignité de chaque personne, spécialement en s'astreignant à un recours à la contrainte légale toujours réfléchi et limité au strict nécessaire*»; la Loi sur la Fonction de Police commande aux mêmes agents de contribuer au «*développement démocratique de la société*».

Pour tout observateur de l'actualité politique, sociale et judiciaire, il semble évident que le respect de ces énoncés connaît, pour le moins, quelques incartades de la part de certains fonctionnaires de police au Royaume de Belgique.

Dans ce dossier, nous établirons une série de constats au sujet des violences policières, qui déferlent sur les mouvements sociaux et envers les migrants, mais également présentes au quotidien pour tout un chacun, à l'abri des regards et des murs des commissariats. Nous y présenterons également des initiatives et outils de riposte envers cette situation.

L'Observatoire des violences policières (ObsPol), mis en place par la Ligue des droits de l'Homme, a récemment fêté son premier anniversaire, l'occasion pour Kairos de l'accueillir dans ses pages. Dans un premier texte intitulé '*La contestation mise à mal*' (pages 10-11), des membres d'ObsPol nous relatent certains événements répressifs récents, qui jouèrent un rôle prépondérant dans le besoin de création de l'Observatoire. Nous pourrions y voir comment, dans notre histoire sociale contemporaine, les droits démocratiques fondamentaux, de rassemblement et de manifestation, sont largement remis en question.

Au moment de boucler ce dossier, une nouvelle confirmation des constats établis dans ce texte arriva dans l'actualité. Le 15 mai, un rassemblement organisé par l'Alliance D19-20, pour contester l'accord de partenariat transatlantique (APT) se solda par 250 arrestations. Syndicalistes, militants associatifs et parlementaires... furent arrêtés, simplement pour s'être déplacés et avoir tenté d'exprimer leur désaccord avec ce traité, et le European Business Summit qui en discutait au sein du Palais d'Egmont. Des nuées de policiers, en uniformes et en civil, des dizaines de combi de police, des autopompes, etc... Tout cela sans aucune raison! Quel coût représente ce genre d'opération d'intimidation envers les contestataires de l'ordre économique européen?

Dans l'article suivant '*La société civile s'organise*' (pages 12-13), ils nous présentent les conditions -pour certains aspects rocambolesques- de lancement de l'Observatoire, et le manque total de contrôle dont bénéficient les services de police. Si quelques organes existent, comme le bien connu Comité P, ils sont la plupart du temps inefficaces et se bornent à enregistrer des plaintes et produire des statistiques incomplètes, voire parfois douteuses. ObsPol nous présente également un premier bilan, après un peu plus d'un an d'existence.

Afin de poursuivre le constat de l'état des violences policières en Belgique, nous présentons ensuite l'article '*Violence d'État envers les migrants: la parole des invisibles*' (pages 14-15), pour lequel nous avons rencontré des membres de 'Getting the voice out'. Ce groupe, en établissant des contacts avec les détenus des centres pour étrangers, diffuse leur parole vers l'extérieur et présente les réalités à l'œuvre dans ces lieux et à leur 'sortie': dans les aéroports et les avions lors des expulsions du terri-

toire belge. Leur site internet répercute ces réalités maintenues dans l'ombre par les autorités belges.

Avec ces différents articles, nous pouvons constater que les violences policières sont souvent liées aux questions des migrations, et s'abattent de manière impitoyable sur les étrangers et les personnes en Belgique désirant une remise en question des politiques européennes frappant les migrants. Nous sommes véritablement ici face au point noir de nos régimes politiques, belge et européen.

Pour la suite, nous proposons une rencontre avec Mathieu Beys, un juriste membre d'ObsPol, qui nous présente son livre, un 'manuel juridique et pratique' à l'usage de tous: '*Quels droits face à la police?*' (pages 16-17). Paru en mars de cette année, cet ouvrage est indispensable à plus d'un titre, notamment parce qu'il rend les questions de droit accessibles à tout le monde, dans un langage clair, comme ce devrait toujours être le cas pour des matières prétendant régler notre vie en société. L'auteur du manuel terminera ce dossier par un *Quizz* (page 18) '*Connaissez-vous les pouvoirs de la police et vos droits en cas d'intervention?*' Mesurez votre degré de connaissance!

En fin de dossier, un *concours* permettra à trois lecteurs de Kairos de remporter un exemplaire du livre '*Quels droits face à la police?*' Qu'on se le dise!

Les articles sont accompagnés de quelques courts extraits de témoignages, disponibles en intégralité et parmi d'autres sur les sites de l'Observatoire des violences policières: www.obspol.be et de *Getting the voice out*: www.gettingthevoiceout.org/

Gérald Hanotiaux – Coordinateur du dossier

LA CONTESTATION MISE À MAL

De nombreux événements récents interpellent quant à la liberté de marquer son opposition au système politique en Belgique.

La répression des mouvements sociaux ne date évidemment pas d'aujourd'hui, et aucune étude ne fut menée de manière approfondie pour en démontrer une augmentation. Par contre, nous pouvons affirmer avec certitude que l'arsenal liberticide législatif et policier ne cesse de se renforcer. Les lois répressives sont appro-

fondies, sous diverses appellations: méthodes particulières de recherche, sanctions administratives communales, loi anti-terrorisme et, très récemment, loi sur 'l'incitation' au terrorisme,... Les moyens sont eux aussi plus importants: vidéosurveillance, traçage des téléphones portables, des courriels, hélicoptères survolant les manifestations,... Nous constatons une nette recrudescence répressive sur la 'pré-action'. Peut-être parce que nous n'étions pas là avant, et que l'Histoire ne nous le

raconte pas, peut-être aussi parce que les moyens technologiques et légaux le permettent davantage.

Passons en revue quelques événements particulièrement marquants dans la (pré)histoire de l'Observatoire des violences policières (ObsPol). La plupart de ces événements sont aujourd'hui entre les mains d'une justice dont l'Histoire des mouvements sociaux nous incite à ne rien espérer.



ARRESTATIONS AVANT LES MANIFESTATIONS

La répression envers les militants se révéla pleinement au cours du 'No border camp'¹ en septembre 2010 à Bruxelles. Cette période peut servir de départ à notre analyse puisqu'elle favorisa la naissance d'ObsPol. En cours de préparation du camp, la présence policière se fit déjà sentir et, entre intimidation et dissuasion, certains furent approchés pour déballer les plans, d'autres se firent fouiller leurs sacs... Les forces de l'ordre manifestaient clairement un climat de suspicion et de surveillance généralisées. Ce fut l'émission d'un signal inquiétant vers l'extérieur, jetant d'emblée l'opprobre sur les participants.

Une des premières manifestations du camp fut un rassemblement en mémoire de Semira Adamu à Steenokkerzeel. Dès le départ de Bruxelles, les policiers envahirent les wagons et contrôlèrent en masse dans le train. Ils prièrent les 'autres' voyageurs de se déplacer vers des wagons différents et regroupèrent ceux qui 'avaient l'air' de se rendre au centre fermé 127bis. Le tri effectué, ils annoncèrent que la manifestation n'ayant pas été autorisée, ce

n'est qu'à condition d'être sage, de se laisser identifier, fouiller et photographier qu'elle pourrait avoir lieu. Certains furent obligés, parfois manu militari, de se laisser filmer à 40-50 cm de distance, avant d'être autorisés à rejoindre le groupe. Devant le centre étaient présents des policiers en masse, avec infanterie, escadrons et pelotons; des moyens pour le moins disproportionnés.

L'événement donna le ton à une répression continue et la poursuite des dix jours de réflexion sur les questions de frontières fut extrêmement encadrée. Les arrestations préventives furent nombreuses, sur des personnes sortant du lieu d'hébergement, sans raison apparente. Un jour phare fut celui de l'euro-manifestation des syndicats contre les plans d'austérité. Dès 9h, dans les environs du site de Tour&Taxis, les stations de métro et les boulevards furent envahis par les forces de l'ordre, en civil ou en uniforme, accompagnées de leurs chiens et de leurs chevaux. Une multitude d'arrestations furent effectuées selon un mode opératoire similaire: deux ou trois promeneurs interpellés brutalement, sans aucune explication ni raison, uniquement sur base de leur aspect extérieur. Fouille au corps, fouille des sacs, vérification des documents d'identité, menottage derrière le dos... pour un départ dans des véhi-

cules démarrant toutes sirènes hurlantes. Durant 8 à 10 heures d'enfermement, beaucoup furent traités de manière extrêmement brutale, avec railleries et insultes à la clé. Bilan: plus de 450 arrestations, dites préventives.

Des dizaines de témoignages et plaintes parvinrent aux juristes de la 'legal team'² et à la Ligue des droits de l'Homme. Toute l'horreur des brutalités physiques et morales perpétrées par les forces de l'ordre apparut de façon atterrante: insultes permanentes, des gens à terre roués de coups, des jeunes filles déshabillées et menacées de viol, des chasses à l'homme dans la ville, des passants arrêtés parce qu'ils s'inquiètent de ce qu'ils voient, vol des images des faits filmés, en cellule menace de sodomie avec les matraques par le commissaire, etc...³. S'y révélaient, en concentré, toutes les exactions qui se déroulent couramment mais restent méconnues⁴. Cette somme de souffrances devait trouver un lieu où s'exprimer et, graduellement, l'idée prit forme de créer un organisme où les victimes de violences pourraient déposer leur récit; celui-ci serait valorisé par une publication et alimenterait une image de la réalité.



Reste une question: ces arrestations préventives de masse étaient-elles légales? Ces arrestations ne sont pas toujours abusives -au regard de la loi- mais, en principe, le simple fait de se réunir n'est pas un motif suffisant. Lorsqu'elle perturbe la tranquillité publique ou s'apprête à commettre une infraction, la police peut arrêter la personne. Le contenu des dispositions laisse une large marge à l'interpréta-



tion, mais on ne peut en tous les cas arrêter que si c'est le seul et dernier moyen possible. Le simple fait de se rendre à une manifestation, même non autorisée, n'est pas suffisant car, outre l'importance de la liberté d'expression et de manifestation, les conditions pour détenir quelqu'un sont strictement réglementées et le droit de circuler est protégé par l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme. Sur les 450 arrestations, peu étaient légales, une plainte fut déposée en justice concernant 5 personnes arrêtées de manière préventive, en raison de l'absence de 'l'absolue nécessité'. Le procès est attendu pour le mois d'octobre 2014.

AUCUN RESPECT DES DISPOSITIONS LÉGALES

Fin 2010, le climat social s'apaisa quelque peu, mais le souvenir répressif resta sensible. Le 'mouvement des Indignés' apparaît en juin 2011, événements sur lesquels nous ne nous étendrons pas. Malgré une forte présence policière, les arrestations préventives furent peu nombreuses, sans doute parce que les idées politiques l'étaient encore moins, peut-être aussi parce que certains membres du mouvement appelèrent à la délation en cas d'action revendicative.

Peu à peu les témoignages commencent à arriver (voir article suivant), et le site d'ObsPol se prépare pour un lancement qui aura lieu en mars 2013. Un nouveau point culminant fut le 22 octobre. Le «Collectif des Afghans», mobilisés contre l'expulsion vers leur pays en guerre, appelle à un rassemblement au carrefour Arts-Loi. Très rapidement, les forces de l'ordre arrêtent les participants, avec des chiens et des sprays lacrymogènes en main. Bilan: 158 Afghans mis à disposition de l'Office des Étrangers, 10 personnes arrêtées administrativement. Les menottes sont serrées, la violence est prégnante et un homme en sang est étendu sur le trottoir. A nouveau, tout le monde fut arrêté de manière systématique, sur base de l'unique fait de manifester⁵.

Par ailleurs, l'utilisation de 'colsons' (menottes en plastique) est lui aussi strictement réglementé. Les policiers peuvent faire usage de la force mais cela doit être nécessaire et proportionné, par exemple en cas de résistance ou de violence manifestées lors d'une arrestation, ou en cas de danger d'évasion, mais nous pouvons nous opposer à une arrestation de manière passive ou défensive. A titre illustratif, le tribunal de Gand a considéré qu'un homme ivre ayant des difficultés à marcher et brandissant



une cane envers trois agents de police ne constitue pas un danger suffisant pour être menotté⁶. Selon le tribunal, la confrontation manifestement absurde entre trois policiers et un homme nu avec une cane aurait dû se résoudre avec patience et persuasion. Incontestablement, les policiers font peu de cas des conditions légales et glissent de l'utilisation légitime, au regard du droit, à l'utilisation abusive de la force, en menottant systématiquement et en serrant à l'extrême les 'colsons' lorsqu'ils considèrent avoir affaire à des 'sales gauchistes' (nous citons).

DES FONCTIONNAIRES NON-IDENTIFIABLES

Pour terminer, citons les faits survenus le 19 décembre 2013 à Bruxelles. À l'appel du 'D19-20' (une plate-forme d'associations et de syndicats), des personnes se réunirent pour bloquer les grands carrefours, contre le Pacte transatlantique sur le commerce et l'investissement (PTCI, ou TTIP, TAF-TA, ...). En fin de manifestation, au parc du Cinquantenaire, les policiers sont présents en masse: certains suréquipés et identifiables, d'autres en civil. Soudain, ils décident d'attaquer les manifestants se dispersant dans le calme. Des policiers, en civil et cagoulés, retirent leurs brassards, deviennent non-identifiables, et bloquent les entrées du parc pour empêcher les gens de quitter le site. Inévitablement, le ton monte et des arrestations sont réalisées dans la violence et les matraquages. Les menottes en plastique sont fortement serrées, et certains en garderont des marques accompagnées de fortes douleurs. Une nouvelle fois la police se justifie en stigmatisant les personnes arrêtées comme étant de la 'mouvance anarchiste', une justification reprise par la majorité des grands médias. Le terme 'anarchiste' est donc intentionnellement et systématiquement utilisé à dessein, comme synonyme de désordre et/ou de danger, pour justifier des arrestations de manifestants.

A nouveau, la légalité de ces arrestations pose question. L'absolue nécessité prescrite par le dispositif légal est absente. Les moyens utilisés sont disproportionnés et, sans avoir commis un quelconque fait, les personnes sont arrêtées en masse et menottées. Dans la plupart des cas, les participants ont obtenu l'absence d'injonctions de la police, ce qu'on peut facilement imaginer vu sa présence en masse et son accoutrement peu rassurant. Par ailleurs, la détention ne se justifie dans la législation que s'il n'y a pas d'autres moyens pour rétablir 'l'ordre public'. Pour le policier, force est de constater que la suggestion 'vous partez ou on vous arrête' ne vient pas à l'esprit. Les arrestations sont banalisées, elles sont devenues le jeu de la manifestation. Ces répressions ciblées peuvent être considérées comme un refus de laisser transparaître toute forme d'opposition. La liberté d'expression est également limitée -voire brimée- par les autorités lorsqu'elles refusent à des journalistes ou des passants de filmer les événements. La police se permet fréquemment de détruire les images prises par des journalistes ou des passants observant la violence policière, ce qui est parfaitement illégal.

Cette série d'événements n'est certes pas exhaustive, et nous constatons une banalisation, au fil du temps, de ce moyen de canaliser toute expression contraire au courant suggéré (et même imposé), par ceux qui détiennent le pouvoir. Une banalisation dans le chef des autorités policières, qui pensent pouvoir agir librement en ce sens et ne se posent plus de questions, mais aussi et ceci nous semble plus inquiétant, dans le chef des militants et militantes. Elles et ils ont tellement été brimés qu'un glissement s'opère vers l'acceptation, sur le mode conscient ou inconscient '*puisque nous manifestons, nous devons accepter le jeu*'. Que de chemin parcouru déjà, dans le sens du consentement face à l'oppression ...

Catherine et Geneviève (Obspol)

TÉMOIGNAGES ISSUS DU SITE 'OBSPOL.BE'

« (...) mon ami étant français, les contrôleurs décident de contacter la police. La police arrive et ils décident d'emmener mon ami au commissariat. À ce moment je me permets de demander à la policière: 'Madame s'il vous plaît, dans quel commissariat l'emmenez-vous?' Elle me répond très nerveusement et en criant « Tu recules et tu ne parles pas! » Moi j'essaie d'expliquer que mon ami vient de France, qu'il ne connaît pas mon domicile et qu'il n'a pas de téléphone pour que je puisse le joindre... Je n'ai même pas eu le temps de dire oui que le policier me saute dessus, me prend par la gorge et m'étrangle contre la paroi vitrée, dans un premier temps avec ses mains puis avec sa matraque, puis se met à crier: 'Assis-toi, Assis-toi!', mais de la manière dont il me tenait, impossible de m'asseoir. Les 2 agents de sécurité de la compagnie de bus s'en sont mêlés et me bousculent, me traînent vers le banc. Une fois assis, je ne lève plus la tête, les policiers retournent vers mon ami et un policier me donne un coup de matraque et m'ouvre l'arcade sourcilière. Je saigne tellement qu'ils décident de me menotter et de m'emmener à l'hôpital. Je pensais que c'était la fin de mon cauchemar mais non! Ils m'ont soulevé par les menottes vers le haut jusqu'à ce que je tombe sur les genoux puis m'ont demandé de me relever. Ils ont fait ça 4 fois de suite, je n'en pouvais plus. Ils rigolaient et se moquaient de moi en me disant que je n'étais qu' 'un voleur, comme tous les Arabes'. Je criais à l'hôpital, je demandais de l'aide mais rien, personne ne réagissait. La secrétaire médicale a vu comme ils m'ont traité, mais elle n'a pas réagi. Ensuite ils m'ont emmené en cellule ».

« Arrivé au commissariat, j'ai été emmené dans une salle où, après quelques coups de poing dans les côtes et l'estomac pour que je cesse de poser des questions, on m'a demandé de vider mes poches, ce que je fis. Le contenu de mes poches se trouvant par terre, on m'a accusé de les avoir pris pour des «chiens» et m'ont forcé à ramasser mes effets personnels en me rouant de coups avec des gants renforcés. Ayant finalement peur pour ma dentition, je décidai d'accepter. Puis, on m'a demandé de me déshabiller. Puisque je refusais, on m'a violemment plaqué au sol, traîné par les cheveux. Déshabillé de force, je me suis retrouvé en caleçon. On m'a alors demandé de l'enlever, j'ai encore refusé, je me suis à nouveau retrouvé roué de coups. Ayant à nouveau peur pour mes parties intimes, je décidai à nouveau d'obéir. Quand je fus complètement nu, on m'a demandé de me tourner et de faire des flexions-extensions contre le mur. Après avoir fait la première, on m'a hurlé de compter à voix haute, je refusais, mais après un coup de poing au niveau des côtes, j'acceptais de compter à voix haute. On m'a autorisé à remettre mon caleçon, ils m'ont menotté, (...) ».

(1) Les 'Camps No Border' sont des rassemblements récurrents, organisés à différents points de l'Union européenne afin de contester la répression et l'enfermement des migrants au niveau européen. www.noborder.org et www.noborderbxl.eu.org.

(2) Le terme 'legal team' désigne les groupes de personnes, accompagnés de juristes, attachés à suivre les évolutions de la répression lors des manifestations. Le besoin s'est justement fait sentir durant les mouvements sociaux de la fin des années 1990, par l'augmentation des abus policiers.

(3) Nous renvoyons ici aux faits relatés par la parlementaire Zoé Genot. Question à la ministre de l'Intérieur Annemie Turtelboom, Chambre des représentants-Commission de l'Intérieur, compte rendu intégral CRIV 53-COM001, Réunion du 5 octobre 2010.

(4) Rappelons le procès, en décembre 2013, de 13 policiers qui avaient frappé, humilié et volé des personnes vivant à la rue et des sans-papiers: «frappées avec des câbles électriques dénudés, certaines avaient été offertes en cadeau à un anniversaire, comme souffres-douleurs, une fillette tsigane de douze ans avait été tondu et humiliée», etc... Les faits furent dénoncés en interne, quatre ans après avoir été commis, par des policiers ayant brisé le 'code du silence'. Quelle quantité de faits semblables ne sont jamais arrivés à la connaissance du public?, citation extraite du JT de RTL, 9 décembre 2013.

(5) Voir l'article 'La police manque de considération', Gérald Hanotiaux, Kairos n°11, janvier-février 2014, pp 4-5.

(6) Arrêt du 11 décembre 2012, en chambre Correctionnelle de Gand. Une présentation et analyse est disponible en néerlandais sur le site d'un avocat à l'adresse suivante:

<http://elfri.be/rechtspraak/handboeien-mogen-enkel-aangewend-worden-bij-noodzaak>

LA SOCIÉTÉ CIVILE S'ORGANISE

En mars 2013 naissait l'Observatoire des violences policières en Belgique (ObsPol), une initiative de la Ligue des droits de l'Homme, en réaction au recueil croissant de plaintes ayant trait aux actes de fonctionnaires de police, visant toutes les catégories de personnes sur le territoire belge.

Victime de son succès -précoce?, le site d'ObsPol, annoncé pour une mise en ligne le 15 mars 2013, fut la cible d'une étrange opération: une multitude de connexions simultanées, dans la nuit du 14 au 15 mars, durant les derniers réglages. Le serveur n'y résista pas: à 8h du matin, le site affichait un message engageant le visiteur à revenir plus tard, le serveur ayant atteint les limites de ses capacités. Pourquoi tant de connexions, de nuit, alors que le site n'était pas encore censé être lancé?

UN DÉMARRAGE REMARQUÉ

Faut-il voir dans ces déboires une opération de déstabilisation? Quelques recherches sur les adresses IP, auprès des fournisseurs de nom de domaine, montrèrent qu'une société de services informatiques, prestataire pour un nombre conséquent de communes et d'administrations -au nombre desquelles la Police-, avait montré un intérêt particulier pour le nom de domaine 'ObsPol'... Notre enquête s'arrêtera là, l'urgence étant de résoudre le problème technique. Un serveur privé temporaire, accessible depuis une adresse peu commode à retenir, fut mis en place pour héberger le site quelques jours, le temps de louer à l'étranger un serveur capable d'accepter un grand nombre de connexions simultanées. Le site migrera quatre jours plus tard vers son hébergeur définitif, accompagné d'un dispositif assurant l'anonymat et la confidentialité des connexions pour le visiteur.

Au lendemain de la naissance sur la toile d'ObsPol, le public put assister à une déferlante de réactions de colère et de dénigrement menées par les syndicats policiers: sur les forums internet, les émissions de radio, dans des interviews, etc. Le site dut également subir une kyrielle de "faux témoignages", en réalité des insultes et messages de soutien aux forces de l'ordre, soumis sur le site via les formulaires permettant au public de témoigner des violences dont ils furent victimes ou témoins.

POURQUOI OBSPOL S'IMPOSAIT-IL ?

En 2010, après avoir récolté les nombreux témoignages des arrestations massives des personnes du No Border Camp (voir article précédent), la question se posait: que faire de ces témoignages, affolants, afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli?

En élargissant la question, le constat alarmant s'imposa de lui-même. D'une part peu d'espaces publics, en dehors des cercles associatifs, donnent la parole aux victimes de violences des forces de l'ordre, les laissant dans l'isolement du traumatisme

vécu. D'autre part un grand nombre des récits collectés ne passent jamais le cap de la plainte, pour différentes raisons, parmi lesquelles la difficulté de se présenter au commissariat devant des policiers, l'ignorance de la marche à suivre, voire la crainte de répercussions. Le sentiment d'impunité n'est guère étonnant, et beaucoup de victimes hésitent à porter plainte.

Outre l'absence de signes permettant d'identifier les policiers lors d'actions illégales, ces derniers ont également une fâcheuse tendance à porter plainte, dès le dépôt d'une plainte à leur encontre¹. Même lorsque l'affaire aboutit en justice, les policiers bénéficient plus souvent d'une suspension du prononcé que la moyenne de la population². Récemment, par exemple, un sans-papier violenté et abandonné dans le bois de Gosselies a porté plainte contre trois policiers. Ceux-ci, condamnés en première instance, viennent d'obtenir en appel la suspension du prononcé³. Certains policiers maltraitants, voire meurtriers, ne sont pas écartés de leurs fonctions et poursuivent leur "travail". Il suffit ici de faire référence au scandale d'Anvers, survenu en 2010, pour se rendre compte que la problématique de l'impunité crée un choc dans l'opinion, une défiance envers l'institution. Jonathan Jacob, un jeune homme de 26 ans, mourra massacré sous les coups de nombreux policiers, alors qu'il était enfermé dans une minuscule cellule, inoffensif. Les faits sont connus par la diffusion des images, par le père du jeune homme, qui déclare n'avoir plus aucune confiance dans les autorités⁴. Ces deux exemples sont hélas très loin d'être isolés.

Face à ce constat, la création d'un organe de contrôle des services s'imposait. Certains diront qu'ils existent déjà: le Comité Permanent de contrôle des services de police (Comité P), et l'Inspection générale de la police fédérale et de la police locale (AIG), mais ces organes ne sont nullement indépendants et peu transparents. L'AIG est l'organe de contrôle interne à la police, il est composé par des policiers du même corps que le policier contrôlé. De son côté, le Comité P, organe de contrôle des services de police, est un espace où l'on peut porter plainte si l'on est victime d'abus policiers. Cette institution fut, à maintes reprises, critiquée pour son manque de transparence et d'objectivité, notamment par le Comité contre la torture et les traitements inhumains et dégradants des Nations unies, qui déplore une «*persistance des allégations d'usage abusif de la violence par les forces de l'ordre*». Cet organisme préconise pour l'avenir des enquêtes «*approfondies, indépendantes et impartiales*»⁵. De fait, le Comité P est composé d'ex-officiers de police et ne comprend aucun membre de la société civile⁶. Par ailleurs, alors que le Comité P se présente comme un «*observatoire pour une vision globale de la fonction de la police*», il semble inca-

Certains policiers maltraitants, voire meurtriers, ne sont pas écartés de leurs fonctions et poursuivent leur "travail"

pable de fournir une information détaillée sur l'ampleur de la violence policière en Belgique. Il dispose pourtant des copies de toutes les plaintes introduites auprès des organes de contrôle. De plus, les chiffres présentés lors des rapports annuels sont manipulés, puisqu'un dossier de plainte ne correspond pas à un cas, mais à un événement.

Devant cette absence de garantie juridique suffisante, la création d'une cellule d'observation des violences policières fut donc créée.

ACTIONS ET OUTILS DE L'OBSERVATOIRE

Afin de mesurer l'ampleur du phénomène, le site d'ObsPol se propose d'établir un relevé, au moins partiel, de la situation du terrain, et se fixe un triple objectif.

Avant tout, il s'agit de fournir un espace d'information et de rencontre au service des victimes et du public, notamment en apportant une information pertinente à toute personne désireuse de connaître ses droits face à la violence policière, et éventuellement de réagir. ObsPol crée aussi un espace où les victimes peuvent partager leur récit et faire le lien avec d'autres victimes, ou des intervenants susceptibles de les aider.

Ensuite, ObsPol crée un instrument de contrôle citoyen sur les abus de la police, d'abord en permettant la récolte et le traitement des informations sur le phénomène des brutalités policières, pour tenter d'en obtenir une vision plus globale en dehors de toute subjectivité et des clichés (exagération des ONG? Sous-estimation du pouvoir?). L'observatoire examine le contexte et les facteurs qui encouragent ou freinent les violences, notamment les rapports entre auteurs et victimes, les discours politiques, l'attitude de la justice et des organes de contrôle institutionnels, etc. ObsPol observe également la manière dont les organes compétents contrôlent la police (justice, Comité P, inspection générale, hiérarchie policière et autori-

tés politiques) et agissent -ou non- pour que les policiers respectent les droits fondamentaux des citoyens et prennent des sanctions dissuasives -ou non- en cas de violences abusives, de traitements inhumains et dégradants.

Enfin, une mission plus large de l'Observatoire est d'apporter une contribution au débat démocratique, en tentant de faire évoluer les politiques publiques et en utilisant cet outil pour susciter des discussions dans l'opinion et interpellier les autorités sur le sujet. Il fait des recommandations et propositions de modifications à la législation, à la réglementation ou aux pratiques, pour réduire la violence et lutter contre l'impunité des fonctionnaires abuseurs, ressenties comme les plus injustes par la population en général, par les victimes en particulier. ObsPol vise enfin à promouvoir les échanges avec des initiatives similaires, au niveau européen et international, afin d'élargir le débat et de comparer les constats et remèdes proposés.

UN PREMIER BILAN

Après un an d'existence, ObsPol fit le point. Le bilan est mitigé, mais riche en enseignements sur ce phénomène mal connu et mal vécu que sont les violences policières. Il peut décevoir par le nombre somme toute insuffisant de témoignages reçus, en regard des faits observés. Sans doute les forces limitées de promotion de l'outil sont-ils en cause, mais nous constatons aussi parfois une méfiance initiale à son encontre par une partie de la population (et notamment les militants et activistes, les sans-papiers). Dans ce cadre, rappelons l'obligation de décliner son identité, pour assurer la crédibilité des informations contenues sur le site; mal-

gré une promesse d'anonymat et de confidentialité complets, tout le monde n'est pas rassuré. Les ressources limitées d'ObsPol, composé exclusivement de bénévoles souvent très occupés, a parfois freiné la réactivité et retardé la publication des témoignages sur le site, et par là même l'effet d'entraînement auprès des victimes. Ce nombre est encore réduit par le jeu des filtres résultant de la méthodologie retenue: un grand nombre de témoignages collectés ont en effet été soit rejetés définitivement, soit suspendus temporairement, pour incertitude de crédibilité. L'idée est réellement de disposer du caractère incontestable pour tout le contenu du site.

Cependant, en dépit de l'assiette statistique modeste, les témoignages d'agression retenus sont autant de vies bouleversées, et tout autant d'actes inacceptables, à dénoncer et à sanctionner. Leurs auteurs jettent le discrédit sur une institution se prétendant irréprochable, tant dans la formation et la discipline de ses agents, que dans la répression dont fait preuve sa hiérarchie envers les agents violents. N'aurions-nous reçu ne serait-ce qu'un seul témoignage, que cette agression n'en serait pas moins scandaleuse et devrait être dénoncée. Dans une société où la violence, tant symbolique que physique, est de plus en plus prégnante, la part qui revient aux autorités est d'autant plus inacceptable du fait du monopole de la violence légale qu'elles détiennent.

La violence policière est un fait avéré, mais reste impunie dans de nombreux cas. Face à une justice absente et une politique indécise, la société civile se devait de s'organiser.

Catherine et Geneviève (ObsPol)

- (1) Sur ce sujet, voir les articles, disponibles sur internet, d'Axel Bernard, Violences policières: la tolérance pour les moutons noirs de la police, Solidaire, 2013 et de Mathieu Beys, Pour un contrôle citoyen de la violence policière abusive, Bruxelles Laïque Echos, 2013, p.16.
- (2) Sur 39 dossiers où des faits de violence sont établis, 23 ont abouti à une suspension du prononcé, représentant une proportion énorme. Rapport annuel 2012 du Comité P, p.123.
- (3) Sans-papiers abandonné dans un bois à Charleroi: suspension du prononcé pour les policiers, rtbf.be, 10 janvier 2014.
- (4) Violences policières: le sujet du 19H de la VRT sur le passage à tabac mortel de Jonathan Jacob, rtbf.be, 22 février 2013.
- (5) Observations finales concernant le troisième rapport périodique de la Belgique, Comité contre la torture et les traitements inhumains et dégradants des Nations unies, 3 janvier 2014, p.4.
- (6) Il y a bien une commission parlementaire de 'suivi' du Comité P, mais il bénéficie en pratique d'une large autonomie. Les parlementaires peuvent formuler des recommandations mais sont tenus à un devoir de confidentialité. La lecture des rapports de la commission parlementaire de suivi du Comité P montre que les élus se contentent le plus souvent de poser quelques questions en marge du rapport annuel.



Illustration: Chloé Perarnau

EXTRAIT D'UN TÉMOIGNAGE ISSU DU SITE 'OBSPOL.BE'

(...) «Nous sommes descendus à notre aise dans le métro et nous avons attendu sur le quai qu'un métro arrive. Aussitôt le métro arrivé, les portes de celui-ci sont restées définitivement fermées et quelle ne fut pas notre surprise qu'à cet instant, deux cohortes de policiers (casqués, matraque à la main et bouclier) ont lancé l'assaut sur nous. Les hordes de policiers sont venues des deux côtés du quai, nous empêchant de nous échapper tant l'allure était violente et laissait présager un désastre pour les manifestants impuissants et médusés. Il n'y a eu aucune mise en demeure, chaque policier s'emparait d'un jeune et le matraquait sans discuter ni même demander des papiers d'identité. Certains ont eu la vie sauve en faisant semblant d'être des voyageurs qui attendaient le métro. La police chargeait ensuite faisant le tri entre les personnes du quai: tout ce qui ressemblait à un jeune avec un sweat-shirt et un jean était tabassé sans ménagement. La jeune fille qui m'accompagnait a été trainée sur le côté, frappée à plusieurs reprises et comme si cela ne suffisait pas, le policier qui s'occupait d'elle, a arraché les fils de frein de son vélo et a saccagé celui-ci devant mes yeux médusés. Ils ont perdu tout contrôle et frappaient au visage des jeunes sans défense, c'était un spectacle horrible et nous étions impuissants car j'ai voulu à quelques reprises secourir ces jeunes, qui avaient l'âge de mes enfants, et à chaque fois j'ai été bousculée par la police qui me hurlait dessus».

VIOLENCE D'ÉTAT ENVERS LES MIGRANTS : LA PAROLE DES INVISIBLES

Au sein des violences policières est un secteur plus spécifique et emblématique: la violence exercée sur les migrants, tant dans les centres fermés pour étrangers que lors des expulsions.

Les pratiques liées aux expulsions d'étrangers en Belgique représentent un véritable système, pour lequel la violence est un socle permanent maintenant l'édifice. Il fonctionne au quotidien, sans possibilité de contrôle de la part de la population, car l'une de ses caractéristiques est précisément de maintenir autour un secret le plus opaque possible.

Plusieurs associations et collectifs continuent, inlassablement, à contrer cette opacité et le silence qui l'accompagne inévitablement, dont le groupe 'Getting The Voice Out', que nous avons rencontré.

«Nous avons un site internet, établi suite aux prises de contact avec les gens présents dans les centres fermés. Nous voulons diffuser l'information le plus largement possible, mais aussi permettre aux personnes enfermées de garder du lien avec l'extérieur. Il s'agit surtout de soutenir la lutte à l'intérieur, de diffuser les résistances. Comme le nom l'indique, il s'agit de 'sortir la voix', pour que l'extérieur puisse s'organiser pour sensibiliser, informer, agir contre ces réalités. Sauf quand une personne est transférée dans un autre centre, les personnes ne sont pas en contact entre les centres, nous lions donc les détenus, et leur donnons des informations sur la situation globale. Auparavant, lorsqu'on tapait 'centre fermé' sur internet, on tombait principalement sur des sites financés par le gouvernement, à présent, un de nos objectifs est atteint: le public est directement dirigé vers la parole des détenu-es! ».

OPACITÉ ET SYSTÈME CARCÉRAL

L'opacité prévalut déjà lors de la création des centres fermés, des lieux habilités à fonctionner comme des prisons, mais à destination de personnes étrangères dont le délit incriminé est la présence irrégulière sur le territoire belge. Excepté le 'centre 127' présent dans l'enceinte de l'aéroport et créé en 1988, tous les centres ont été mis en service en Belgique à partir du milieu des années 1990, sans statut légal ni débat parlementaire. Il fallut attendre 1999 pour qu'un texte légal régit leur fonctionnement, jusque là leur organisation fut abandonnée à l'arbitraire.

Actuellement, cinq centres fonctionnent, dont le plus récent est 'le Caricole'. Mis en service en 2012, il remplace le centre INAD et le centre 127 et a un accès direct à l'aéroport, étant ainsi considéré comme un 'no man's land'. Le centre de rapatriement 127

bis est situé à Steenokkerzeel, en bordure de piste de l'aéroport de Bruxelles-National. Comme à Vottem, les gens y dorment dans des chambres de 4 personnes. Le centre de Bruges est installé dans le bâtiment d'une ancienne prison pour femmes, et comme dans le centre de Merksplas, les personnes y dorment dans de grands dortoirs. Construits sur un modèle carcéral, ils sont divisés en différentes ailes, entourés de plusieurs rangées de grillages, et contiennent des cellules d'isolement. Les activités quotidiennes sont réglées et encadrées par des gardiens en uniforme, sauf au Caricole.

Pour ces personnes, le simple enfermement présente à lui seul une violence permanente. Les détenus parlent souvent d'une situation pire qu'en prison. «En prison les gens connaissent une date de sortie et savent pourquoi ils sont là. Nous ne voulons évidemment pas défendre le système des prisons, mais si l'on veut décrire la violence des centres fermés, il faut évoquer que les prisonniers sont en détention suite à un jugement tandis que dans les centres, les personnes sont enfermées sans jugement. Il s'agit simplement de gens en transit, qu'on enferme dans le but de les expulser, on attend que la procédure aboutisse, et on ne sait pas si ça va prendre deux mois, trois, quatre ou huit! Et pour certains ça n'aboutit jamais, ils sont relâchés, en général avec un 'ordre de quitter le territoire', car les autorités n'ont pas obtenu le laisser-passer du pays d'origine ».

L'opacité est efficace, beaucoup dans la population ignorent l'existence même de ces lieux, ou ne veulent simplement pas y croire. «Il est frappant, lorsqu'on discute avec des gens dans la vie de tous les jours, de se rendre compte que nombreux sont ceux qui ignorent ce qui se passe dans un centre fermé. Le pire, c'est que si les Belges ne croient pas aux réalités qu'on leur présente par nos témoignages, parfois les migrants non plus! Ils ont en tête que ceux qui sont enfermés, tout de même... doivent avoir fait quelque chose! Quand ils s'y trouvent, ils découvrent la réalité».

UNE CHAÎNE DE VIOLENCE INSTITUTIONNALISÉE

La violence du système d'incarcération des étrangers commence dès leur arrestation. Nous avons pu observer ces dernières années une recrudescence des opérations de police couplées aux contrôles dans les transports en commun. Des rafles sont parfois organisées dans des quartiers,

par des descentes simultanées dans plusieurs maisons. «La police vient sonner chez les gens le matin, 'veuillez nous suivre au commissariat', et direction centre fermé. Ils se font également arrêter au commissariat ou à l'Office des étrangers, où ils sont convoqués. Parfois ils ont une confiance aveugle dans les autorités, et y vont en pensant que c'est bon pour leur dossier! Ils ont confiance en l'Occident qui, dans leur esprit, n'est pas violent. Ces 'convocations' sont de vrais pièges organisés par l'Office des étrangers et son service SEFOR, qui assure les contacts avec les communes et leur délivre les listes des personnes à arrêter. Même enfermés, les sans-papiers continuent parfois de croire en la justice. Certains nous disent qu'ils vont passer devant le juge, qu'ils vont être libérés! Une libération est tellement exceptionnelle, que nous essayons de les en avertir, mais c'est difficile car c'est un coup de massue. Leur situation est tellement injuste qu'ils ne peuvent simplement imaginer qu'on les enferme sans raison! C'est de la violence psychologique. Ils développent une haine de l'Occident, ils nous le disent: 'vous ne vous rendez pas compte ce que vous êtes en train de nous faire!' Ils ont juste voulu se déplacer sur la planète, comme on le fait en permanence, et eux se font tabasser pour ça! La Belgique crée la violence en eux, car la violence envers eux leur est incompréhensible ».

Les centres ont une série de membres du personnel, dont la tâche est invariablement décrite comme des collaborations au système d'expulsion. Gardiens, assistants sociaux, médecins, infirmiers, toutes et tous semblent avoir pour motivation et pour but premier de préparer la personne, de la convaincre à accepter son expulsion. «Les médecins dans les centres sont extrêmement problématiques, ils ne sont pas là pour soigner les gens mais pour les maintenir dans un état qui permettra qu'on les expulse. De nombreux témoignages arrivent, de gens très mal car ayant reçus des coups violents, auxquels on a juste donné de l'aspirine! Certains nous disent avoir reçu des injections avant leur tentative d'expulsion, sans savoir de quel produit! ».

Régulièrement, pour agir contre l'oppression quotidienne, des groupes de détenus entament des actions de protestation, parfois des grèves de la faim. Les interventions sont en général extrêmement rapides et musclées: des dizaines de policiers antiémeutes débarquent avec des chiens, en général dans un déluge de violence. «Encore une fois, l'important est que rien ne se sache. En général ils mettent les protestataires au cachot, ou les changent de centre. C'est très compliqué à suivre,

TÉMOIGNAGES
EXTRAITS DU SITE
GETTINGTHEVOICEOUT.ORG

Illustration: Juliette Framorando



vu que pendant ces incidents et pendant les 24 ou 48 heures qui suivent, la majorité n'ont plus aucun contact avec l'extérieur. On revient au côté très éphémère des relations avec les centres fermés. Il peut y avoir un pic de mobilisation collective pendant trois jours, puis le calme plat pendant un mois parce qu'ils ont disséminé les gens dans des lieux différents».

Un autre motif de placement au cachot est l'expulsion programmée pour le lendemain, ou parfois les heures qui suivent, une manière souvent de connaître -très tardivement- un vol prévu, suite à l'appel d'un codétenu. Des actions peuvent alors s'organiser à l'aéroport, pour prévenir les passagers de réagir afin d'empêcher l'expulsion; selon la situation, le commandant de bord pourra décider ou pas de décoller avec l'étranger et les policiers d'escorte.

SUR LA ROUTE DE L'AÉROPORT

L'expulsion représente, dans ce système, la pointe du climat de violence. Lors de la première tentative, les agents demandent à la personne si elle accepte de partir, puis la ramènent au centre. «Progressivement, en fonction des tentatives successives, la contrainte et la violence sont de plus en plus fortes, ce qui peut aller jusqu'au meurtre. Sémira Adamu a été étouffée, mais il y a eu des tabassages à mort. Ils sont menottés, déjà une violence, et s'ils ne collaborent pas assez, ils sont portés comme des sacs dans l'avion. Ils leur mettent des couches pour éviter qu'ils se défèquent dessus, de peur, ou pour éviter d'être transportés. Il y a les insultes racistes continues, avec des strates de violence, selon la personne et la manière dont elle résiste. Les tabassages sont réguliers, les gens en contact avec nous les vivent. Dernièrement, un monsieur a eu les dents exposées par des policiers qui lui tapaient sur la tête avec les pieds, un autre a eu les deux jambes cassées en arrivant dans le pays. Encore récemment, quand la personne résistait trop, ou que les passagers réagissaient, les policiers tabassaient la personne sur le retour, dans la camionnette, de haine de ne pas avoir réussi. Un monsieur a subi huit tentatives d'expulsion individuelle, ils ont fini pas l'expulser par vol collectif... et comme ils savaient qu'il était plus énergique que les autres, ils l'ont tabassé dans le centre, avant de le prendre dans un

camion séparé pour l'amener à l'avion. Il est arrivé en sang. Une femme a été violentée, au point que les autorités togolaises, vu l'état de cette dame à l'arrivée, ont confisqué les passeports des policiers de son escorte dans l'attente d'une enquête. Bien sûr, ce 'fait divers' a très vite été résolu par la voie diplomatique».

Lorsqu'une situation précise arrive à la connaissance du grand public, les autorités évoquent un dérapage occasionnel, et une enquête interne... dont nous n'avons plus jamais de nouvelles. La dernière affaire de ce type impliqua une députée bruxelloise, Gisèle Mandaila (FDF), d'origine africaine. Elle protesta contre la violence envers une personne à l'arrière de l'avion, fut débarquée de l'avion, et frappée dans la camionnette l'emmenant vers l'aéroport. Les policiers ignoraient bien entendu le métier de la députée. Après l'annonce par la ministre de l'intérieur d'une enquête sur les événements, rassurante pour certains, la réaction du syndicat de police éclaira sur les chantages en cours pour couvrir les agents: «si un nouvel incident au même modus operandi devait intervenir, et si une nouvelle fois, les collègues ne recevaient pas illico le soutien nécessaire et légitime de leur ministre de tutelle, le SLFP-Police n'hésitera pas à mener les actions nécessaires»¹. La menace vise à réaffirmer leur carte blanche totale, accordée par les pouvoirs législatif et exécutif, pour une gestion policière des expulsions.

Dans le passé, un agent témoigna de cette violence, il s'agit à notre connaissance du seul témoignage policier direct, datant de 1998. «J'ai vu à Zaventem des choses qui m'ont marqué à jamais. Dès que j'ai pu, je suis parti vers une autre unité. (...) J'ai assisté à des passages à tabac fréquents, d'hommes et de femmes, surtout venant d'Afrique noire. Ces faits de coups et blessures étaient surtout l'œuvre de gendarmes dont certains avaient une mentalité de vrais fascistes». A propos des suites d'une évasion de détenus, il poursuivit: «Un combi a été utilisé pour récupérer les réfugiés qui se trouvaient dans la nature. J'ai vu ce combi le lendemain matin: l'intérieur était couvert de sang. J'ai dû convoier un réfugié de l'Est dans ce combi. On n'a pas eu besoin de lui mettre les menottes. En voyant le sang, il est devenu tout blanc»².

«Il y a ici des hommes qui vivent depuis 10 ou 15 ans en Belgique. Un monsieur était en Belgique depuis 22 ans et avait une longue barbe blanche. D'autres ont leur femme et leurs enfants ici. Une mère et ses 2 enfants viennent de Liège 2 à 3 fois par semaine pour visiter leur mari et père. Un Congolais avait été arrêté car il n'avait pas ses papiers sur lui, mais était en règle. Il a été arrêté parce qu'il était noir! Il a été libéré après 5 jours et l'intervention d'un avocat». (...) Au sujet de cousins roumains enfermés: «l'un des deux a été expulsé et 3 jours plus tard il est venu au centre pour visiter son cousin!»

«Depuis le centre fermé de Bruges, le matin du 6 octobre, tout était terrible. Pas de petit déjeuner comme d'habitude et c'est fait exprès pour moi, pour que je sois le plus faible possible. Tout démontrait comme si j'allais passer à la chaise électrique et je n'avais pas tort. Je suis arrivée à l'aéroport de Zaventem la peur au ventre. Onze policiers fédéraux m'attendaient. Aucune minute n'était à perdre, tout était chronométré. Les propos que j'entendis ce dimanche 6 octobre 2013, jamais je ne les oublierai, quoi que je fasse, et ces visages ne s'effaceront jamais de ma tête. 'Tu ne retourneras plus au centre aujourd'hui', me dit l'un des policiers fédéraux et d'en conclure: 'C'est fini pour toi. C'est à toi de choisir entre la vie ou la mort en restant calme dans l'avion; de toute façon, nous avons reçu des ordres. Ce sera un jour vraiment cruel pour toi que tu ne seras pas près d'oublier. Nous avons réservé des places sur toutes les compagnies pour toi et les 3 agents de l'escorte qui iront au Togo avec toi'. 'Tu sors d'un avion, et on te remettra dans un autre. Même si tu dois passer deux jours ici à l'aéroport de Zaventem, on le fera; mais c'est décidé tu retournes au Togo aujourd'hui morte ou vivante et cela ne sera pas négociable».

«J'étais pendant 2 mois à Merksplas, et pendant ces deux mois, ce que j'ai vu, c'est un endroit qu'ils appellent centre mais c'est plus une prison, parce que nous n'avons aucun droit. Vous ne recevez pas de bonne nourriture, le lieu n'est pas propre. Beaucoup de gens tombent malades, ils vont chez le médecin et on leur dit qu'ils mentent et qu'ils doivent s'en aller, ils rendent les gens fatigués. Le directeur m'a dit: 'Vous êtes des illégaux dans ce pays, vous n'avez pas de droits dans ce pays, vous ne pouvez pas demander quoi que ce soit dans ce pays».

Les responsables de ces faits, et de faits semblables depuis plus de 15 ans, n'ayant jamais été punis, il faut conclure au caractère structurel de cette violence envers les étrangers. L'absence de réaction politique, pour les policiers les plus violents, représente un évident feu vert à toutes leurs pulsions. D'une main l'État finance des associations anti-racistes et parle de cordon sanitaire autour de l'extrême-droite, de l'autre il arme une partie de ses militants, sous statut de fonctionnaire. Nous sommes toutes et tous, sans exception, liés et concernés par les actes policiers envers les étrangers, organisés avec l'argent public.

Lors de la dernière campagne électorale, une nouvelle fois, nous avons pu constater l'inexistence au sein des préoccupations politiques, tous partis confondus, des faits relatés ici. Cette violence raciste est totalement intégrée au fonctionnement quotidien du pays.

Gérald Hanotiaux

(1) Milquet sur la tentative d'expulsion: Le syndicat libéral est en période de campagne, *lesoir.be*, avec Belga, 18 février 2014.

(2) Propos recueillis par Benoît Franchimont, «Un gendarme livre son témoignage accablant», *La Dernière Heure-Les Sports*, 24 septembre 1998.

QUELS DROITS FACE À LA POLICE ?

Pour les observateurs avisés de la vie politique belge, l'ouvrage n'aura échappé à personne. Sous-titré 'Manuel juridique et pratique', le livre 'Quels droits face à la police ?' se veut accessible à tous et résume, sous forme de questions, nos droits lors de tout contact avec des policiers.

Les policiers peuvent-ils me tutoyer?, 'Dois-je avoir une autorisation pour organiser une réunion ou une soirée dansante?', 'La police peut-elle m'interdire de faire signer une pétition?' ou encore 'Puis-je voir un avocat avant d'être interrogé?', voici quelques exemples des 551 questions contenues dans le manuel. Le genre d'ouvrage pour lequel on se demande comment nous avons pu faire sans auparavant!

Son auteur: **Mathieu Beys**. Juriste et licencié en histoire (ULB), il fut avocat au Progress Lawyers Network, avant de conseiller travailleurs sociaux et étrangers en séjour précaire dans une organisation non-gouvernementale. Il est aussi chargé d'exercices à l'Université libre de Bruxelles et membre de l'Observatoire des violences policières de la Ligue des droits de l'Homme (LDH). Il donne régulièrement des formations sur les étrangers, la police et les droits fondamentaux. Rencontre.



Illustration: Aurore Dupuy

Kairos: Pourriez-vous présenter votre livre en quelques mots ?

Mathieu Beys: L'idée est de proposer dans un langage clair et accessible l'étendue des pouvoirs de la police, et ce dans presque toutes les situations de contact entre un citoyen et un policier. Quels sont les droits dans des situations de la vie quotidienne, par exemple lorsqu'on doit aller déposer plainte à la police si on a subi un délit, ou lorsqu'on est confronté à un contrôle d'identité, un barrage dans une manifestation, ou face à un policier qui se présente à la maison pour une quelconque raison.

K.: Le contexte contemporain, social et politique, vous a-t-il plus précisément orienté dans la rédaction ?

M.B.: Il s'agit avant tout d'un outil d'information, pour savoir le plus précisément possible ce que les policiers peuvent faire ou pas, mais aussi ce que moi je peux faire ou pas. En parcourant le livre, on obtient une photographie globale du niveau de protection dont nous disposons face aux pouvoirs extraordinaires des policiers, qui peuvent parfois devenir arbitraires. La réalité quotidienne démontre l'existence de pratiques policières pourtant interdites par la loi. Dès lors, la question supplémentaire est: que puis-je faire quand les policiers n'ont pas respecté mes droits? Il s'agit donc également d'un outil d'action et de réaction face à certains abus. Les réponses aux 551 questions sont très accessibles, rédigées à la première personne, en 'je'. Les textes sont cependant très précis et très fouillés, car on livre au public les bases juridiques permettant de se défendre en cas de problème. Cela peut servir, soit sur le terrain, pour rappeler aux policiers la loi à appliquer, soit surtout par la suite, pour préparer

une éventuelle plainte exposant en quoi le policier n'a pas respecté la loi.

K.: La nécessité de l'ouvrage répond-elle à un constat de recul des libertés, que ce soit d'expression, de manifestation, de mobilisation... ?

M.B.: Clairement. Nous -les militants des droits fondamentaux- ne pouvons qu'être particulièrement concernés aujourd'hui par les reculs de la liberté d'expression, ou par les règlements liberticides, de certaines communes par exemple, qui exigent des autorisations préalables pour distribuer des tracts, ou établissent des conditions particulièrement tatillonnes ou des obstacles insurmontables face aux personnes désireuses d'organiser des manifestations. Sans même parler des sanctions administratives communales (SAC), qui représentent un outil répressif assez redoutable, et permettent de sanctionner tout et n'importe quoi.

A côté de ces obstacles de type administratif, nous assistons au durcissement des attitudes policières dans les manifestations et les rassemblements, qu'ils soient autorisés ou non. Depuis plusieurs années, la bureaucratie policière a adapté sa communication: on ne parle plus de maintien de l'ordre mais de 'gestion négociée de l'espace public'. Pourtant, depuis quelques années, sur le terrain c'est la matraque et l'auto-pompe qui sont plus souvent utilisées qu'auparavant. Nous observons ces évolutions dans des secteurs d'action comme les manifestations de migrants, récemment les Afghans par exemple, mais pas seulement, l'évolution s'observe aussi dans les manifestations syndicales qui étaient relativement épargnées auparavant.

Le livre pourra être utilisé par ceux désirant monter des 'legal team' dans les manifestations, ou éventuellement des équipes de surveillance des comportements policiers. Les gens plus concernés par une problématique précise, par exemple les syndicalistes par le droit de grève, pourront l'utiliser dans les piquets, les environnementalistes par des actions coups d'éclat -de type Greenpeace ou fauchage d'OGM- pourront aussi s'en servir... Des jeunes, des habitants de quartier où on constate des contrôles au faciès pourront s'y référer pour monter des comités de vigilance ciblés sur ces questions-là, comme ça a eu lieu en Espagne, notamment. Des gens s'y sont mis en réseau, par internet, et chaque fois que quelqu'un constate un contrôle discriminatoire ou raciste, il recueille des images et avertit le réseau. Ils ont pu de cette façon compiler de l'information et parfois interroger des personnes contrôlées sur leur sentiment. C'est par cette vigilance-là qu'on peut lutter contre des pratiques abusives et parfois même faire évoluer la réglementation.

En résumé, ce manuel se veut un outil utile pour tous les gens qui de près ou de loin organisent des manifestations, mais aussi pour toute personne désirant comprendre si le comportement policier est correct ou pas en toute situation. Ce n'est certainement pas un bouquin réservé aux militants ou aux repris de justice. L'idée est que tout un chacun se réapproprie les règles de droit qui sont censées les protéger des interventions policières abusives.

K.: Quelle est l'évolution de la législation d'encadrement de la police? Observe-t-on une plus grande latitude dans les actes des policiers, ou au contraire sont-ils de plus en plus cadrés ?

M.B.: Sur le long terme, on peut dire que les limites au pouvoir policier sont de plus en plus cadrées. Il y a de plus en plus de réglementations, notamment pour légaliser des pratiques auparavant illégales! Prenons pour exemple toutes les méthodes particulières de recherche: l'utilisation d'indicateurs, la surveillance undercover, des pseudo-achats de drogue par des policiers, etc... Ce sont des législations qui cadrent plus, certes, mais qui donnent aussi plus de pouvoirs aux policiers. Elles sont cependant soumises à des conditions, notamment à des autorisations de juges. Cela dit, certaines lois laissent toujours une très grande marge et une très grande liberté aux policiers. Par exemple, au sujet des contrôles d'identité, on peut contrôler une personne qui 'pourrait troubler l'ordre public', le conditionnel n'est évidemment pas innocent. Le policier de base, selon les circonstances de temps et de lieu, va décider si dans un cas ou dans un autre la personne pourrait troubler l'ordre public.

Un autre but du livre est de remettre les choses dans le bon ordre. Dans la pratique, le policier applique souvent l'ordre de son chef, ou la circulaire de la police ou du ministre, sans souvent connaître les normes supérieures à ces directives: la loi, la Constitution et, surtout, la Convention européenne des droits de l'homme, illustrée par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. L'objectif du livre est notamment, à l'aide d'exemples très concrets, de rendre cette jurisprudence accessible à tout un chacun pour qu'elle devienne la référence principale à prendre en compte sur le terrain. Le droit international est supérieur à toute autre législation. Le manuel juridique et pratique s'adresse donc aussi aux policiers...

K.: Au niveau national, la jurisprudence des affaires impliquant la police est-elle facilement accessible?

M.B.: Vous soulevez là un immense problème. Nous sommes face à l'exemple-type d'une réglementation existante, mais mal appliquée sur le terrain. La loi oblige la justice à transmettre au Comité P toutes les décisions de condamnations de policiers. Dans les faits, le Comité se plaint de n'en recevoir qu'une partie! Et il n'a aucun moyen de pression pour obliger les juridictions, les procureurs, à leur envoyer ces décisions.

Par ailleurs, une circulaire oblige ces mêmes procureurs à envoyer ces mêmes décisions au Ministre de l'Intérieur. Le but est de s'assurer d'un suivi lorsqu'il y a condamnation judiciaire, au niveau de la discipline interne à la police: par exemple qu'un policier condamné soit déplacé dans un service où il n'aura plus de contact avec le public, ou qu'il soit viré de la police. Lors du lancement de l'Observatoire des violences policières (ObsPol), en 2013, la Ligue des droits de l'Homme a rencontré la Ministre de l'Intérieur, Joëlle Milquet. Assez logiquement, la Ligue lui a demandé si elle recevait effectivement ces décisions, pour pouvoir en disposer pour analyse. Eh bien! non seulement elle n'avait pas ces décisions de condamnations de policiers, mais en plus elle n'était pas au courant qu'elle était censée les recevoir! A sa décharge, il s'agit d'une circulaire de 2003, à cette époque madame Milquet n'occupait pas ce poste, et visiblement personne dans son cabinet n'était au courant!

La conclusion à tirer est donc qu'on adopte des réglementations pour que les autorités belges, au moment où elles sont interrogées par les organisations internationales -qui contrôlent l'interdiction de la torture par exemple-, puissent dire «regardez, nous avons une splendide réglementation totalement conforme aux Droits de l'Homme, qui instaure des mécanismes de contrôle très importants sur le sujet», et en réalité c'est parfois du vide, ce n'est pas ou peu mis en pratique.

Autre problème: le Comité P reçoit effectivement certaines décisions de condamnations, mais il ne diffuse pas du tout! Il n'est pas tenu de rendre ces



décisions publiques et accessibles sur leur site comme le fait par exemple le Centre pour l'égalité des chances. On ne trouve qu'un résumé dans leur rapport annuel, très frustrant, dont nous pouvons nous servir -nous le faisons dans le livre-, mais il s'agit de décisions sélectionnées par le Comité P. Cela n'est pas pour autant inintéressant, on apprend notamment que certains policiers antidataient des PV de rébellion, à la suite d'une plainte envers eux-mêmes (pour tenter de montrer le caractère antérieur d'une prétendue rébellion de la victime). Il faudrait au minimum systématiser l'accès au public de l'intégralité des travaux du Comité P.

K.: Pensez-vous de la revendication réclamant l'identification claire de chaque agent de police, visible par exemple en grand dans le dos du fonctionnaire?

M.B.: Un des constats posé par ObsPol, c'est l'impunité de nombreux policiers. Le Comité P pose d'ailleurs le même constat, sur base de l'analyse des décisions de justice, depuis de nombreuses années. Des membres haut placés de l'appareil policier le font aussi, dans des bouquins spécialisés que je cite dans le manuel. Donc, même lorsqu'ils se retrouvent devant la justice, l'immense majorité des policiers ne reçoivent aucune sanction effective. Au sujet de l'impossibilité d'identification, cela joue évidemment un rôle dans l'impunité. A la LDH, nous exigeons, comme c'est le cas dans bon nombre de pays européens, dont l'Allemagne, que les policiers aient toujours au moins un matricule clairement visible de tous les côtés de leur vêtement, qu'il n'y ait plus de possibilité de ne pas être reconnu en cas d'abus. Cette règle découle de l'interdiction de la torture. Les États ne sont pas seulement obligés de ne pas torturer, donc d'interdire la torture, ils sont aussi obligés d'identifier, de poursuivre et de condamner les tortionnaires. Il ne faut pas oublier qu'un coup de matraque donné sans raison, dans une manifestation, est un 'traitement dégradant', qui tombe sous le coup de l'interdiction de la torture par le droit international.

K.: Comment porter plainte lorsqu'il s'agit par exemple d'un agent en civil, mêlé aux manifestants, qui soudain déploie une matraque téléscopique?

M.B.: C'est un gros problème, d'où la nécessité pour le public de documenter les faits, en filmant les actes policiers. 'Obspol.be' reçoit de nombreux témoignages évoquant de l'intimidation, voire de la violence, uniquement pour avoir filmé une intervention, sous prétexte que ça porte atteinte au droit à l'image du policier. Voilà un exemple de légende propagée par certains policiers: il existerait une interdiction de filmer une intervention. C'est évidemment faux!

Attention, le droit de filmer l'intervention n'implique pas non plus le droit, par exemple, de commencer à créer sur internet une galerie de personnalités en gros plan, là on pourrait éventuellement atteindre le droit à l'image. Mais le simple fait de filmer une intervention dans l'espace public relève de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, qui ne s'applique pas qu'aux journalistes profes-

sionnels. Chacun a le droit de récolter et de diffuser de l'information dans l'intérêt du public, à propos de sujets qui relèvent de l'intérêt général. Les abus policiers représentent un sujet relevant évidemment du débat public. N'importe quel citoyen a le droit, pour informer, que ce soit par un blog, un journal, un fanzine, ou tout simplement pour envoyer par mail à ses amis, de prendre la photo d'une intervention.

Il est important de l'affirmer: les policiers qui par la force, l'intimidation ou la menace, effacent des photos ou des films réalisés par une personne sans son accord, sont délinquants. Ils sont soit coupables de vol, car ils volent une photo qui ne leur appartient pas -même si elle les représente-, soit coupable de piratage informatique car ils accèdent à un GSM -qui est donc un système informatique-, auxquels ils n'ont normalement pas accès sans formalités.

K.: Y a-t-il déjà eu des réactions au manuel?

M.B.: J'ai énormément de réactions de gens me disant que ça va grandement leur servir dans leurs activités associatives (par exemple militantes, pacifistes, de défense des droits sociaux, de défense des publics précarisés...). Ces réactions me font penser qu'il y a ici réponse à un besoin. Je reçois également des réactions d'enseignants, notamment d'écoles sociales, et même d'écoles secondaires, qui pensent l'utiliser comme outil pédagogique pour les élèves qui sont parfois confrontés à des contacts difficiles avec la police. Un policier a dit qu'il était content d'avoir enfin un outil parce qu'il trouvait les formations de l'école de police pas du tout adaptées à la réalité!

K.: Un mot de la fin?

M.B.: Connaître ses droits, éventuellement grâce à mon livre, permet d'éviter certains pièges. Par exemple, la police peut venir chez quelqu'un sans mandat de perquisition en faisant signer un document 'de consentement' à la personne, mais elle n'est pas tenue de dire aux gens que rien ne les oblige à signer. Un lecteur averti en vaut deux... Mais il faut aussi mettre les gens en garde parce que, dans certaines situations tendues, dire aux policiers qu'on connaît ses droits et qu'on va porter plainte contre eux ne peut faire qu'envenimer la situation et même provoquer des représailles (par exemple des poursuites pour outrage ou rébellion). Dans certains cas, on peut tenter le dialogue avec un responsable policier mais si ce n'est pas possible, il est plus judicieux de faire profil bas, d'observer (noter le nombre d'étoiles sur l'uniforme, les noms s'ils sont visibles), et d'établir un compte rendu circonstancié des faits pour porter plainte par la suite, en utilisant un modèle de lettre fourni dans le manuel. Pour être clair: il ne sert à rien de brandir le livre en disant 'ta gueule sale flic!'. Ça pourrait soulager sur le moment mais ce sera rapidement contre-productif!

Propos recueillis par **Gérald Hanotiaux**

QUELS DROITS FACE À LA POLICE



L'ouvrage est co-édité par 'Couleur livres' et 'Jeunesse & droit', diffusé par 'Interforum'.

Il est disponible dans toutes les bonnes librairies pour 24 euros.

Il peut aussi être commandé en ligne:

> **Jeunesse & droit:**

www.jdj.be/librairie/index.php

> **Couleur livres:**

www.couleurlivres.be/html/commande.php

QUIZZ

CONNAISSEZ-VOUS LES POUVOIRS DE LA POLICE ET VOS DROITS EN CAS D'INTERVENTION ?

par Mathieu Beys

1. Je marche de la station de métro vers le parc Astrid pour me rendre au match Anderlecht – Standard. Depuis plusieurs jours, des groupes de supporters ultras des deux camps s'invectivent sur les réseaux sociaux et se donnent rendez-vous à la date du match pour en découdre. Un cordon de policiers en uniforme est installé dans la rue menant au stade. Peuvent-ils fouiller toutes les personnes qui veulent pénétrer dans le stade ?

- a) Non, parce que je n'ai commis aucune infraction
- b) Non, parce qu'ils doivent avoir un soupçon précis de détention d'objets dangereux pour chaque personne fouillée
- c) Oui, parce que ce match présente une menace réelle pour l'ordre public
- d) Oui, parce que le fait d'arborer un T-shirt du Standard dans les rues d'Anderlecht suffit pour être suspect

2. En supporter habitué, je n'ai aucun objet dangereux ni interdit sur moi. Pendant cette fouille, les policiers peuvent-ils me demander de me déshabiller complètement ?

- a) Non, ils doivent se limiter à une palpation superficielle des vêtements et sacs
- b) Non, c'est une atteinte à la dignité du Standard
- c) Oui, la loi le permet parce que tout supporter pourrait cacher une arme dans son slip
- d) Oui, parce que le fait d'arborer un T-shirt du Standard dans les rues d'Anderlecht est une présomption suffisante qu'on cache quelque chose

3. Si je demande au policier de voir sa carte prouvant qu'il est policier avec son identité avant la fouille, est-il obligé de me la montrer ?

- a) Non, parce qu'il est en uniforme
- b) Non, parce que l'identité des policiers en intervention est toujours secrète
- c) Oui, parce qu'un policier a toujours l'obligation de prouver sa qualité de policier

chaque fois qu'on lui demande
d) Oui, parce qu'un policier a l'obligation de s'identifier avant toute fouille

4. Au cours de la fouille, le policier trouve sur moi 2 grammes de cannabis et un couteau à cran d'arrêt. Un fonctionnaire de police du même sexe que moi m'emmène dans la camionnette pour effectuer une fouille plus approfondie. Peut-il introduire son doigt ganté dans mon anus pour vérifier si je n'y cache pas de drogue ou d'arme ?

- a) Oui, parce qu'on a déjà trouvé de la drogue et une arme sur moi
- b) Oui, parce que c'est un policier du même sexe que moi
- c) Non, parce que c'est une atteinte au fondement du Standard
- d) Non, parce que seul un médecin peut effectuer ce type de fouille à la demande d'un juge

5. Après avoir fêté la victoire du Standard, je suis arrêté par la police parce que je chante dans la rue à 3 h du matin dans un quartier résidentiel calme. Je dois être libéré au plus tard après :

- a) 6 h
- b) 12 h
- c) 24 h
- d) 48 h

6. Si je suis arrêté par la police parce qu'on me soupçonne d'avoir détruit un champ d'OGM il y a six mois, combien de temps puis-je rester arrêté avant la décision d'un juge :

- a) 6 h
- b) 12 h
- c) 24 h
- d) 48 h

7. A la sortie d'une boîte de nuit, une bagarre éclate entre mes trois amis et les videurs. Je me retrouve pris à partie et arrêté par la police.

Voici la chronologie de l'intervention :

- 4h06: arrivée de la 1ère voiture de police et discussion pour tenter de calmer les esprits
- 4h12: arrivée d'une camionnette de police et des renforts
- 4h14: encerclement de mes amis et moi par 8 policiers et placement de colsons liant nos poignets
- 4h20: tout le groupe est dans la camionnette
- 4h35: arrivée au commissariat
- 5h15: placement en cellule

A partir de quand peut-on considérer que je suis privé de liberté et donc à partir de quelle heure le délai visé à la question précédente commence-t-il à courir ?

- a) 4h06
- b) 4h12
- c) 4h14
- d) 4h20
- e) 4h35
- f) 5h15

8. Lorsque je suis arrêté pour vérification d'identité sans poursuites judiciaires, au commissariat, j'ai notamment droit à :

- a) une consultation médicale, de l'eau et de la nourriture aux heures des repas et l'accès aux sanitaires, à faire prévenir une personne de confiance de mon arrestation (sauf exception)
- b) une infirmière, un repas trois services, un matelas à ressort et une playstation
- c) une consultation médicale, un avocat, de l'eau et de la nourriture aux heures des repas et l'accès aux sanitaires, à faire prévenir une personne de confiance de mon arrestation (sauf exception)
- d) la fermer et attendre que ça passe
- e) une cellule pour moi tout seul, une consultation médicale, un avocat, de l'eau et de la nourriture aux heures des repas et l'accès aux sanitaires, à faire prévenir une personne de confiance de mon arrestation (sauf exception)

9. Je participe à la manifestation "pour l'interdiction des voitures en Belgique" qui n'a pas été autorisée par la commune. Selon la réglementation, qu'est-ce que je risque si la manifestation est pacifique et se déroule sans incident ?

- a) de 8 jours à 6 mois de prison et une sanction administrative communale (SAC) de max 350 EUR
- b) une arrestation administrative et une sanction administrative communale (SAC) de max 350 EUR
- c) une sanction administrative communale (SAC) de max 350 EUR
- d) un oeil au beurre noir et deux jambes cassées

10. Lorsqu'un policier contrôle mon identité, je dois :

- a) lui remettre en main mon document d'identité
- b) lui montrer mon document d'identité sans obligation de lui remettre en main
- c) lui présenter ma main pour qu'il prenne une empreinte digitale de mon pouce

CONCOURS

RÉSERVÉ AUX LECTEURS / ABONNÉS DE KAIROS : GAGNEZ UN EXEMPLAIRE DU MANUEL « QUELS DROITS FACE À LA POLICE ? »

Une équipe de chercheurs a observé les contrôles d'identité dans le métro parisien. Leur recherche, publiée en 2009 par l'ONG Open society justice initiative, démontre que les personnes d'apparence « arabe » sont beaucoup plus contrôlées que les « blancs ».

Selon cette recherche, les « arabes » ont fois plus de chances d'être contrôlés que les « blancs » dans le métro parisien en 2009.

Il y a 3 exemplaires du Manuel pour les 3 premiers abonnés / lecteurs qui enverront la bonne réponse à info@kairospresse.be

C'EST GRAVE, MONSIEUR L'AGENT ? COMBIEN DE BONNES RÉPONSES AVEZ-VOUS ?

ENTRE 0 ET 3 BONNES RÉPONSES : vous êtes complètement à la masse ou désinformé ou manipulé ou naïf ou les quatre à la fois. Un seul remède, se procurer d'urgence le manuel « Quels droits face à la police ? », avant qu'il ne soit trop tard et que vous ne finissiez en camp de rééducation.

ENTRE 4 ET 6 BONNES RÉPONSES : votre cas est grave mais pas totalement désespéré. Vous avez du bon sens mais ceci ne suffit évidemment pas pour s'en sortir puisque la législation policière en manque souvent cruellement. Plutôt que de suivre votre intuition, inspirez-vous plutôt d'informations fiables... par exemple le manuel « Quels droits face à la police ? », avant de finir au cachot de l'Amigo sans infirmière ni playstation.

7 BONNES RÉPONSES ET PLUS : Soit vous avez eu de la chance, soit vous êtes relativement bien informé, soit vous êtes policier (nous saluons en passant les fonctionnaires de police fidèles lecteurs de Kairos !) ou délinquant professionnel, soit vous êtes tout cela à la fois. Mais ne faites pas le malin, le niveau de ce quizz était très facile. Et sur le terrain, en situation de contact avec la police, ce ne sera plus du tout un jeu. Pour approfondir et être prêt à toutes les éventualités, procurez-vous d'urgence le manuel « Quels droits face à la police ? », avant d'être bêtement recalé à l'examen de recrutement de la police, ou de vous faire arrêter à cause d'un « détail » oublié.



Illustration: Lucy Watts

- 1 < (voir n° 185, 83-85)
- 2 < (voir n° 197)
- 3 < (voir n° 11)
- 4 < (voir n° 200)
- 5 < b) (voir n° 152)
- 6 < (voir n° 152)
- 7 < c) (voir n° 154)
- 8 < < selon la loi mais parfois (voir n° 156-170)
- 9 < < d) dans la pratique (voir n° 156-170)
- 10 < a) (voir n° 88)

des réponses.
complémentaires et les bases légales
et pratique », où on trouvera des explications
renvoient aux questions traitées dans le livre
Les numéros mentionnés entre parenthèses

RÉPONSES

LA VIE DE L'EUROPE À LA LOUPE

CHRONIQUE

Dans le monde militant, il reste des sujets qui fâchent. Les aborder revient à prendre le risque de faire monter rapidement la tension, jusqu'à malmenner certaines amitiés. L'émotion prend alors le pas sur la raison et les anathèmes fusent. Ainsi en va-t-il de la démographie (« malthusien! »), du 11 septembre 2001 (« conspirationniste! ») ou encore de notre vieille Europe, avec les insultes au choix et en ordre croissant : europhobe, souverainiste, nationaliste, ou néo-nazi pour atteindre le point Godwin. Les médias relaient efficacement la propagande eurolâtre, mais ils ne sont pas les seuls à le faire. Ceux qui ont profité un jour des émoluments de la Commission européenne ont le jugement biaisé et dégagent facilement l'argument d'autorité « moi je connais, j'y ai travaillé! ». Le politiquement correct ambiant fait le reste. Bruno Poncelet, chercheur au Centre d'éducation populaire André Genot (CEPAG), a pris le risque de la critique et ne l'a pas pris à la légère, si l'on peut dire : son ouvrage fait 580 pages pour 774 grammes. Car il y a beaucoup de choses à raconter à propos de cette jeune sexagénaire sur laquelle ont déjà fantasmé trois ou quatre générations de bureaucrates, d'industriels et d'électeurs-consommateurs. L'auteur n'a pas la prétention à l'objectivité. Engagé à gauche, il démonte sans complaisance le dithyrambe officiel et en appelle à un renouvellement démocratique à l'échelon du continent. Parce qu'il évite tout jargon technocratique ou même philosophique et use souvent de la métaphore (notamment familiale), le livre se lit facilement. Il a collecté les faits avec sérieux et exhaustivité, en fin connaisseur de son sujet. Le reste est affaire d'interprétation et d'affirmation de valeurs.

Outre l'histoire proprement européenne, un avantage collatéral d'Europe réside dans les multiples casquettes dont B. Poncelet, anthropologue de formation, se coiffe avec aisance : historien, économiste et écologue, comme quoi la transdisciplinarité n'est pas un vain mot pour les chercheurs militants. Il en profite pour refaire le point sur certaines notions clés. D'abord la démocratie. Si elle se caractérise par l'égalité politique, les libertés fondamentales, le respect de la vie privée, la séparation des pouvoirs ou encore la pluralité des médias, elle se doit d'être également économique, sous peine d'être une coquille vide. L'auteur taille en pièces les mythes libéraux : celui du marché « naturel » et « neutre », montrant au contraire son caractère politiquement construit ; celui du marché qui « rend libre », alors qu'il est de plus en plus tyrannique ; celui de la « concurrence non faussée » qui s'avère être une vraie supercherie : « [...] "l'économie libre de marché" (sic) sait parfaitement recourir, quand les multinationales y prennent le pouvoir, aux stratégies de planification et de centralisation qu'on pensait être l'apanage des ex-régimes d'URSS » (p. 175). À la fin, il se lance dans une brève histoire de la Terre pour intégrer la dimension écologique à son analyse.

Bien que l'auteur soit d'une grande cohérence dans le raisonnement, au final le lecteur n'obtient pas de réponse claire à cette question : l'Europe, est-ce un projet vicié dès le départ ou bien le vin s'est-il changé en vinaigre entre-temps ? Considérons qu'il y a certainement un peu des deux. Quand l'Europe politique est née en 1952, ses pères fondateurs lui ont donné la mission prophylactique d'éloigner le spectre du retour de la guerre entre les nations du Vieux Continent, et en cela ils ont réussi. Mais c'est une victoire à la Pyrrhus. B. Poncelet va en décortiquer les dégâts un à un. Dès le départ, les États-Unis ont joué un rôle intéressé

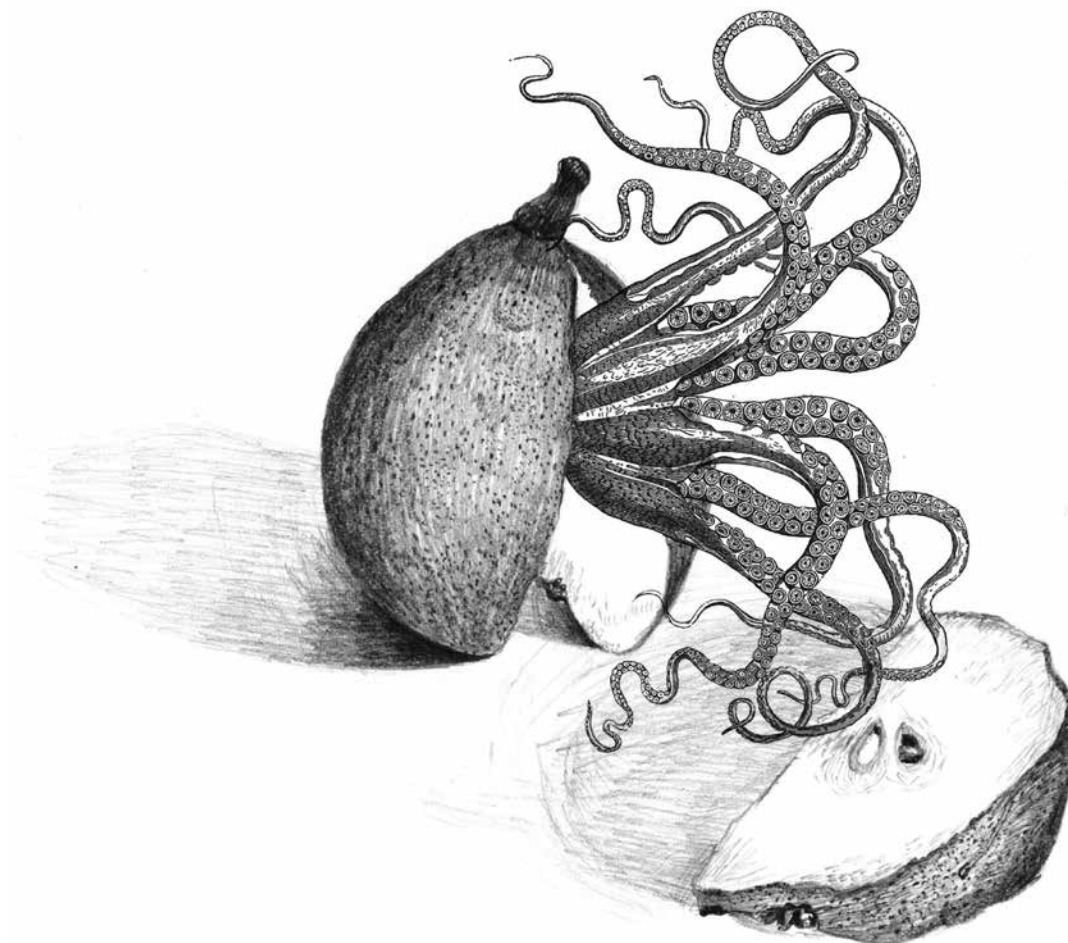


Illustration: Julie Joseph

dans la construction européenne, du plan Marshall qui exporta la passion de l'American way of life chez nous, à l'action pernicieuse et souterraine de la CIA, des Fondations Ford et Rockefeller et des armées de l'ombre vouées à la lutte anticommuniste. Les institutions sont passées au crible : un Conseil européen des ministres fondé pour, à la fois, préserver les intérêts nationaux et peser sur les décisions européennes ; une Commission non élue qui possède et le pouvoir exécutif et l'initiative législative ; une Cour de justice qui « sert de garant juridique à un droit dont la légitimité démocratique est contestable » (p. 115) ; un parlement créé tardivement et aux pouvoirs toujours limités ; et enfin, moins connu, la comitologie, « comité d'experts qui se voient confier la dernière touche du processus décisionnel européen » (p. 121). Bref, dans cette Union européenne, le pouvoir exécutif est ultra-dominant. Hormis les instances officielles, on doit encore compter avec le poids des lobbies, dont la European Round Table (ERT) qui regroupe les patrons des multinationales. À partir de son entrée en piste en 1985, on rabâchera la « concurrence libre et non faussée », le mantra qui explique aujourd'hui la majorité des mesures anti-sociales au profit de la compétition économique intra et extra-européenne.

Autre dossier à charge, la « valse financière » qui, partie de l'Oncle Sam, a été entérinée à Maastricht en 1992 : au programme, rigueur budgétaire, libéralisation totale des mouvements de capitaux, monnaie unique et création de la Banque centrale européenne (BCE), indépendante du pouvoir politique et dont la principale mission est de lutter contre l'inflation. L'auteur revient en détail sur la généalogie de la crise de 2008. Les États européens ont déboursé 1 600 milliards d'euros pour sauver les banques, sans réelles contreparties pour dompter les marchés financiers et en prétendant « moraliser le capitalisme ». Sont sortis gagnants de l'affaire la compétitivité, les fusions-acquisitions, les investissements à risques, le trading à haute fréquence et le dumping fiscal. La gouvernance économique

européenne organise le transfert à la Commission d'importants pouvoirs nationaux. Ceux-ci doivent préalablement respecter des critères techniques comme la Règle d'or budgétaire (celle du TSCG). La Troïka (Commission, BCE, FMI) a acquis des pouvoirs gestionnaires sur la politique des gouvernements. Pour imposer la « concurrence libre et non faussée », il faut également un ordre politique stable. C'est ainsi que les libertés civiles sont rognées, vis-à-vis de l'extérieur par les accords de Schengen, à l'intérieur par la criminalisation de la contestation sociale, l'élargissement abusif et subjectif de la notion de « terroriste » et le mandat d'arrêt européen. Ces mesures sont facilitées par l'espace de liberté, de sécurité et de justice décidé à Amsterdam en 1997. Avec le projet de Traité transatlantique (TTIP), la coopération policière entre les États-Unis et l'UE est appelée à se renforcer...

La dernière partie est consacrée aux désastres environnementaux autorisés par l'UE : PCB, pesticides, plomb, OGM et perturbateurs endocriniens dont « seule la dose fait le poison », selon le discours officiel. On remarque une collusion entre agences sanitaires et entreprises, avec comme objectif ultime la compétitivité de celles-ci. Par contre, l'auteur ne mentionne pas la directive REACH qui a tenté de mettre un peu d'ordre là-dedans... La conclusion est pessimiste : « Demain sera moins beau qu'aujourd'hui » (p. 557). Les dogmes de l'économie entrent en contradiction avec la stabilisation des gaz à effet de serre à 350 ppm. Parmi les dernières questions que l'auteur pose, l'objecteur de croissance que je suis a sélectionné celle-ci : un monde aux ressources limitées peut-il supporter une hausse continue des inégalités ?

Bruno Poncelet, *Europe, une biographie non autorisée. De la « paix américaine » à la « civilisation poubelle »*, éd. Aden, 2014.

Bernard Legros

ACTEURS DES TEMPS PRÉSENTS, PUZZLE DE CHANGEMENT

Face à la machine néolibérale, des acteurs syndicaux, des artistes, des agriculteurs, des associations et des collectifs divers ont lancé « les acteurs des temps présents », un front social inédit. Du 22 au 26 avril, ils ont organisé plus de 14 marches dans toute la Wallonie. Ces (dé)marches interpellent en soi. Mais au-delà de cette action, c'est la nécessité de créer des ponts entre acteurs pour imaginer la transition sociale et écologique qui est posée.

DES MARCHES...

Il est 9h30 du matin, mardi 22 avril. Sur la place du Marché à Liège, une centaine de personnes sont réunies, gobelets de café en main. L'ambiance est calme, les gens sont attentifs au discours qui marque le début de la marche liégeoise. Trois jours plus tard, à Namur, place Saint-Aubain. Après une semaine de marches dans toutes les provinces, quelques centaines d'acteurs des temps présents se retrouvent. Beaucoup se reconnaissent, se saluent ou s'embrassent, après avoir marché ensemble quelques heures ou quelques jours. L'enthousiasme est là.

Dans son discours de clôture, Paul Herman, journaliste et chroniqueur engagé dans l'organisation, s'exclame: « *En chemin nous avons ruminé. Nous avons fait le boulot entre gens de fer et gens de terre, entre gens de culture et d'agriculture, travaillant à des associations d'idées. Comment se parle-t-on entre métallos et assistants sociaux, entre comédiens et allocataires sociaux, entre travailleurs et sans emploi... Comment associe-t-on ces associations et ces ouvriers visitant un potager coopératif et qui demandaient: "comment expliquez-vous que nous qui habitons à quelques km, nous n'étions pas au courant que ça existait?"*. Ces ouvriers-là posaient d'emblée la bonne question. Comment cela se fait-il que nous ayons accepté de vivre et faire une société dissociée, où l'on passe son temps à construire des murs et à ériger des catégories de plus en plus étanches de sorte que les luttes et les combats des uns sont ignorés par les autres? ».

...QUI BRISENT DES BARRIÈRES

Au centre de la démarche, il y a cette volonté de créer des ponts. L'histoire commence il y a quelques mois, quand les métallos de la FGTB lancent un appel à constituer un nouveau front social qui déborderait largement des structures classiques. « *On en avait marre de faire Nord-Midi et Midi-Nord, avec 5 000, 10 000, 20 000 personnes et de voir que ça ne changeait rien. Quand on passe quelque part, on se rend compte que les agriculteurs passent derrière nous, puis les pompiers, etc. Continuons à aller chacun seul au front, et on sera tous battus. On avait donc envie de réunir largement, mais aussi pour construire. C'est bien de parler de la nécessité d'alternatives, c'est mieux de les construire ensemble. En congrès des métallos, on a donc eu cette idée d'"acteurs des temps présents"* », explique l'un des responsables des métallos de la FGTB liégeoise.

Ils sont vite rejoints par plusieurs dizaines d'organisations et de collectifs. Ensemble, ils constituent des alliances qui rompent avec les logiques habituelles de piliers ou de secteurs. C'est finalement assez rare de voir des usagers d'un potager collectif, des syndicalistes, des allocataires sociaux, des artistes, des paysans et des activistes des milieux autonomes partager un espace commun, et encore moins chercher à construire de nouveaux sentiers collectifs pour l'émancipation.

Les « Acteurs des temps présents » interpellent aussi par le moyen d'action choisi pour se faire entendre. Ils décident de marcher. Ils veulent parcourir les routes de Wallonie pour se rencontrer et aller à la rencontre des populations. L'initiative rappelle d'anciennes actions (Gandhi, la marche des beurs en France...) ou des plus récentes (les marches de la dignité en Espagne) et tente de bousculer un peu les habitudes. « *On voulait faire quelque chose de différent, d'où les marches, pour prendre le temps. Aujourd'hui, par exemple, on a pas mal discuté entre nous et c'est vraiment important. Parce qu'on a beau être tous socialement engagés, on évolue dans des mondes parallèles. Il faut casser ces murs qu'il y a entre nous, créer de la transversalité. On a beau se voir parfois entre responsables en réunion ou en manif, après chacun repart dans son coin* », explique le même militant.

Les 14 marches organisées dans quatre provinces (Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur) ont toutes été différentes. Axées sur les réalités et les acteurs locaux, elles sont à échelle humaine. Parfois 40 personnes, parfois une centaine. Des barrières symboliques sont tombées tout au long de la semaine. En cheminant ensemble, tout le monde finit par parler à son voisin. Des conversations qui permettent de prendre conscience de la réalité des autres et de la singularité de chacun. Ces mêmes conversations permettent surtout de se rendre compte que l'on est loin d'être les seuls à être révoltés par un système injuste.

... QUI FONT LE LIEN ENTRE LOCAL ET GLOBAL

Les organisateurs ont voulu faire le lien entre la résistance à un système global et l'action locale qui passe par la construction d'alternatives. Les itinéraires étaient ponctués d'actions de protestation et de dénonciation sur des sujets divers et pourtant connectés: de l'exclusion du chômage à l'accapement des terres en passant par la surconsommation. Mais d'autres étapes mettaient aussi en lumière des alternatives concrètes qui inventent quotidiennement d'autres manières de vivre.

Le concept fonctionne. Fred est un activiste autonome et squatteur. Il a activement participé à la préparation de la marche liégeoise. Le milieu alternatif, il connaît. « *Ce qui était intéressant, c'était de pouvoir amener des acteurs comme des syndicats à voir d'autres manière de lutter, dans d'autres logiques. J'ai essayé que la journée contienne aussi cette dynamique-là. On a fait venir des slameurs [pour une action contre la consommation] et ce soir on a organisé la soirée dans le théâtre "A La Place" qui est squatté par un collectif d'artistes. On va y projeter un film qui parle d'autogestion...* ».

L'art et la culture, les débats et les discussions, les initiatives citoyennes ont toutes leur place dans les marches, en tant qu'ingrédients nécessaires pour construire un nouveau mouvement social large. Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit: pouvoir réinventer de nouveaux rails de militance pour la transformation sociale au-delà des clivages.

VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Ces rencontres entre organisations aux parcours de militance différents ont donc été riches. Il n'est pas rare d'entendre des syndicalistes et des jeunes militants parler ensemble de décroissance et de lutte paysanne.

Pour des acteurs de secteurs et d'objectifs différents, se mettre ensemble sous une même bannière implique des compromis. Peut-être certains n'iront pas aussi loin que ce qu'ils revendiquent d'habitude. Pour s'accorder, d'autres devront s'efforcer de se concentrer sur ce qui est commun à tous. Mais au final, le puzzle se construit, des pièces se joignent.

Ensemble les acteurs représentés dans les marches se complètent. Ce sont des organismes qui interrogent le système ou luttent contre le capitalisme à travers un axe qui leur est propre. Si l'on s'inspire de Philippe Corcuff, sociologue français, il est possible d'en dégager quatre: l'axe capital-travail représenté par les sections syndicales dont les lignes de fond n'ont jamais remis en cause la logique productiviste; l'axe capital-nature incarné par les paysans et des citoyens, comme ceux inscrits dans la ceinture alimentaire liégeoise; l'axe capital-démocratie à l'instar de tous les théâtres et associations culturelles ainsi que des anciens membres du mouvement des Indignés ou les collectifs d'actions de soutien aux migrants et finalement l'axe capital-individu dans lequel se reconnaissent les organismes sociaux (maisons médicales) mais aussi le milieu alternatif aux initiatives dites « de transition » qui vont envisager la militance à travers le soin ap-

porté à l'individu (soins de santé pour tous) ou le changement progressif de son mode de vie grâce à des choix alternatifs quotidiens.

Cette piste de nouveau paradigme soulève des enjeux. D'une part, certains y voient la possibilité de politiser des initiatives qui pour le moment créent de l'alternative sans nécessairement de vision politique derrière (le mouvement des Groupe d'Achats Communs, par exemple). D'autre part, il y a l'espoir implicite de connecter de nouveaux acteurs de la transformation sociale avec ceux des luttes sociales du 20ème siècle. Parce qu'aucun combat ne peut se suffire à lui même pour lutter contre un capitalisme néolibéral mondialisé, la convergence des luttes semble indispensable pour construire de nouveaux rails communs.

UN DÉBUT

Le premier objectif était de rassembler au sein des différents réseaux quelques centaines de marcheurs, c'est déjà un succès selon Thierry Bodson (FGTB). Pour lui, peu importe si ça marche ou pas. «*La seule chose qui compte aujourd'hui, c'est d'en-*

tamer un processus et de se dire qu'on va essayer quelque chose d'autre. Parce que depuis cinq-six ans, ce qu'on a essayé de mettre en place sur base des solutions habituellement utilisées au cours des années précédentes n'a pas fonctionné. Depuis cinq six ans, ça ne fonctionne pas.».

La palette des acteurs qui ont répondu à l'appel est diversifiée, mais pourrait l'être bien davantage, comme l'a scandé Christine Mahy (RWLP), dans son discours final. «*Il y avait un peu d'artistes, beaucoup de théâtre action, tant mieux! Où est le reste du monde culturel? Il faudra aller les chercher. Il y avait des acteurs de la formation professionnelle, un petit peu, où sont les autres? Il faudra aller les chercher! Il y avait des gens du secteur des indépendants, des petites entreprises, où sont les autres? Il faudra aller les chercher. Il y avait un syndicat principalement, où sont les autres? Il faudra aller les chercher!*». Plus tard, la coordinatrice du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté ajoutera qu'il faut renforcer la présence de ceux qui sont le plus écrasés: «*à ceux-là il faut donner plus de voix, il faut proportionnellement donner plus d'outils pour rétablir les conditions d'égalité à la participation, et ça, ça ne tombe pas du ciel.*».

Car malgré les discours, l'ouverture a encore des limites. L'initiative émane de la FGTB, seuls quelques militants CSC isolés étaient venus d'eux-mêmes. Il semble évident pour tous que le mouvement a besoin de rassembler encore plus. Notamment dans les milieux écologiques, antiproductivistes et en transition mais aussi et surtout à long terme parmi les citoyens a priori moins engagés.

**Edith Wustefeld, Johan Verhoeven,
Jerome Van Ruychevelt et
Laura Van Binsbergen**

MARDI 22 AVRIL LIÈGE

Début de la journée sur la place du Marché à Liège. Des petits groupes de personnes par-ci par-là. Les 4 mots rassembleurs, véritables métronomes des marches, se retrouvent déjà sur les casquettes et les drapeaux des marcheurs en devenir: «Acteurs des temps présents». C'est le CADTM (comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde) qui lance la danse et la journée avec sa roue de la fortune. A la place des sommes d'argent habituelles des intitulés comme: «Multinationales: Welcome!», «FMI: du fric à votre service», «Une seule solution: la privatisation!». Un premier participant se propose, la roue tourne et des explications sont données d'une façon ironique mais surtout ludique sur l'argent dépensé par l'État dans le sauvetage des banques. Juste avant de se mettre en marche pour le CPAS de Liège, les marcheurs associent leurs voix et entonnent ensemble un chant contre la dette sur un fond d'Édith Piaf. «*Non, rien de rien, non, je ne payerai rien! Car ma vie, car mes droits, valent bien plus que leur profit, crois-moi.*». La marche est lancée. Après une pause dîner chez l'association des femmes prévoyantes socialistes, les marcheurs traversent le centre commercial médiacité. Un slameur précède le groupe et c'est un attentat verbal à la consommation qui s'élance face aux grandes enseignes.

«Bloquons la machine à exclure .» C'est la banderole que le collectif Stop Art. 63 §2 fait pendre»

aux balcons du bâtiment de l'ONEM, l'étape suivante des marcheurs. Nouvelle prise de parole autour de l'exclusion des chômeurs et des conséquences désastreuses de ce même paragraphe 2 de l'article 63 de ce texte de loi qui limite dans le temps le bénéfice des allocations d'insertion. Les marcheurs retraversent la Meuse pour rejoindre le café associatif l'Aquilone. L'après-midi des marcheurs sera ponctué par la présentation de deux alternatives : New B et la ceinture alimentaire liégeoise. La première journée de marche se terminera avec des concerts au théâtre «à la place», lieu culturel autogéré qui prend ses quartiers dans l'ancien théâtre de la place

MERCREDI 23 AVRIL COUVIN

La marche «des acteurs des temps présents» prend à Couvin une dimension particulière. La région a connu en février la fermeture de l'usine Thermic Distribution, provoquant plusieurs dizaines de pertes d'emploi. Pour les ouvriers concernés, l'avenir est incertain. Parmi les marcheurs ce jour-là, quelques-uns de ces ouvriers sont présents. Tous marchent contre un système où le profit fait trop souvent la loi.

La journée est marquée par deux temps forts. Le premier a lieu lors de la visite de l'usine Thermic: quand un des anciens travailleurs de Thermic prend la parole, l'émotion est palpable. Ils sont plusieurs à contempler les portes fermées de leur ancien lieu de travail. Une marelle est dessinée devant le bâtiment de l'usine par les marcheurs. Une marelle comme le symbole d'un chemin parsemé d'étapes vers un mieux. Une marelle qui débute par la case deuil et puis progressivement, le mot sacrifice sort, lutte, ... Et un mot fait l'unanimité pour la dernière case. Espoir.

Le groupe se rend par la suite à Camp royal, un parc résidentiel se situant à Mariembourg, deuxième moment phare de la journée. Les marcheurs rencontrent des habitants qui ont été privés d'eau pendant des mois. C'est l'occasion d'un moment d'échange et surtout d'écoute des situations difficiles du quotidien des uns et des autres. Si la marche a réussi un objectif au bout de la journée, c'est bien celui-là, prendre le temps de s'arrêter et de se tourner vers l'autre pour apprendre et comprendre.

JEUDI 24 AVRIL RÉGION DE MARCHÉ

8h30, Ecole du Sacré-Coeur de Barvaux, les marcheurs de la journée se mêlent aux rhétos et aux cinquièmes, animés par des jeunes travailleurs sans emploi de la région. Ensuite la marche démarre, camion-balai derrière, qui arbore un écriteau: «Attention aux marcheurs des temps présents. Ils sont devant». A Barvaux, la marche, une vraie marche de 15km, n'est pas qu'un prétexte pour se serrer les coudes. La preuve, les dames du club de marche ont rejoint l'aventure avec leurs bâtons.

Les kilomètres sont l'occasion de faire connaissance. Bertrand et Bryan sont travailleurs sans

emploi, du collectif du Luxembourg, ils marchent depuis le début de la semaine. A force, on leur a assigné les deux drapeaux. En chemin, ils parlent de leur galère et de cueillette de champignons. Bertrand trouve les marches importantes, mais un peu lentes à son goût: «*Moi, j'aimerais bien relier tout plein de monde, on part à 30, on revient à 20.*».

Les associations du coin mènent le rythme, du collectif des travailleurs sans emploi au Miroir Vagabond, en passant par Lire et Écrire, venus avec une dizaine de leurs apprenants. Parmi eux Stéphanie et Nabila, qui ont compris que c'est important d'être là, «pour le CPAS, pour le chômage, pour l'emploi»... L'après-midi est ponctué de criées aux esclaves où les travailleurs sont vendus pour ce qu'ils valent, c'est-à-dire pas grand-chose. Et la journée se termine à Bourdon...par le premier cabaret citoyen du monde!

Dans un coin où tout peut parfois s'avérer loin, mais qui n'échappe pas aux coups durs des politiques d'austérité, il est déjà important, comme le dit un participant, médecin en maison médicale, «*d'être ensemble et de le dire, et de ne pas croire qu'il n'y a que la voix monolithique des décideurs actuels.*».

SAMEDI 26 AVRIL NAMUR

Place Saint-Aubain, une petite dizaine de tonnelles, beaucoup de drapeaux gris et rouges, des casquettes grises «acteurs des temps présents». Les gens se font quelques saluts, se retrouvent, discutent. Les discours commencent. Et là, un fil rouge s'impose. Paul Herman, chroniqueur, prend la parole. Il parle de Kevin et Steven, deux jeunes de Marche qui font dix km à pied pour aller au CPAS. Il parle des travailleurs de Thermic Distribution, à Couvin, une poêlerie qui a fermé il y a quelques semaines. Il parle de ses rencontres, de ces exemples et ponctue: «*Et là vous savez pourquoi vous marchez.*». Un peu partout, des autocollants: «le but de la société est le bonheur commun». Simple comme marcher? Sur la place, l'ambiance est bonne, Radio Bistrot s'en occupe. Après les retrouvailles et les discours, place à la danse en plein après-midi, et place encore aux discussions, sur le présent, sur la suite, sur les possibles. Les corps sont gonflés d'une semaine d'espoirs et de rencontres. Confiants pour la suite, même si pas convaincus que ce sera si facile...

TECHNIQUE DU VERNIS AU TAMPON (VERNIS FRANÇAIS)

Dans chaque édition de Kairos, la Foire aux Savoir-Faire vous propose l'une de ses recettes.

La foire aux savoir-faire a pour objectif de donner le goût et les techniques de *faire par soi-même* pour le plaisir d'apprendre, d'exercer sa créativité, d'adoucir son impact sur l'environnement et d'ajuster sa consommation à ses besoins. Le plus possible, les recettes qu'elle propose lors de ses animations, qui sont toutes reprises sur son site, sont à base de 'récup'. Ses ateliers sont ouverts à tous, dans un esprit collaboratif et expérimental; ils laissent à chacun la possibilité de venir faire une réparation, un objet, tester une recette, en inventer une, en utilisant les outils et le matériel de récup' mis à disposition.



USAGE: BOIS D'INTÉRIEUR, MEUBLES ET LUTHERIE

ÉTAPE 1

Fabrication du bouche-pores (pour colmater le bois et que le vernis ne soit pas absorbé par le bois).

On mélange de la gomme arabique diluée dans de l'eau avec des pigments selon les couleurs que l'on souhaite obtenir.

On applique au pinceau le mélange.

On ponce doucement au papier de verre pour ne pas trop enlever la peinture.



ETAPE 2

Une couche d'huile de lin cuite, à appliquer avec un chiffon.

Attention : avec les chiffons ! Ne jamais laisser des chiffons imbibés d'huile de lin cuite en boule dans un coin : fort risque d'auto-combustion. Les laver ou les faire sécher à plat.



ETAPE 3

Gomme laque (shellac).

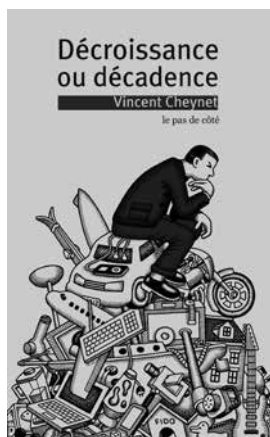
Diluer les boulettes de gomme laque dans de l'éthanol.

Préparer les tampons avec de l'ouate de rembourrage dans des chiffons.

Appliquer la laque en très fines couches avec de grands mouvements.

Retrouvez cette recette sur www.foiresavoirfaire.org

LU, VU, ENTENDU



DÉCROISSANCE OU DÉCADENCE

«Décroissance ou décadence», l'ouvrage de Vincent Cheynet, rédacteur en chef de La Décroissance, ne se présente pas d'emblée comme «un enième exposé sur la nécessité de la décroissance face au dérèglement climatique, à la raréfaction de l'énergie et des ressources naturelles». Face à l'évidence, cette donne – celle de la dimension écologique – a elle-même été récupérée par le système capitaliste et côtoie maintenant ce qui lui est pourtant profondément antinomique : la croissance.

Laissant une large place à ce qui pour l'auteur se situe en amont : nos croyances, l'ouvrage s'arrête longtemps sur des considérations d'ordre plus psychanalytique, approche intéressante s'il en est. Ainsi, la perspective de la décroissance pourrait être envisagée «comme le dépassement de l'Oedipe», conflit fondamental dans l'évolution de l'être puisqu'il pose l'interdit de l'inceste et impose les limites à l'enfant, qui l'ouvriront au monde extérieur. Car, est c'est là que l'auteur situe l'analogie, «derrière les mots

de croissance, développement, progrès, libéralisme, libéral-libertarisme, productivisme..., se profile une seule et même idée : celle de l'illimité». La décroissance pose donc le «non», amène la question fondamentale des limites et, nécessairement, génère frustration.

Ces limites, il ose aussi les dire, dans un contexte médiatico-politique où certaines choses devraient «aller de soi». Ainsi, sur le mariage homosexuel, «produit de la croissance», qui ouvre à de nouvelles pratiques qu'il est interdit, au nom du «progrès», de remettre en question : élargissement du marché de l'adoption, procréation médicalement assistée, location de ventre par des mères porteuses... Or, il faut poser la question : où sont les limites ? Quand s'arrête-t-on ?

On reconnaîtra à l'auteur d'avoir laissé la place au doute, à la reconnaissance de nos inévitables faiblesses et conditionnements- «dans une aventure intellectuelle, tout l'intérêt est d'évoluer, de remettre en cause ce que nous pensions acquis».

La question demeure toutefois et nous n'espérons pas, évidemment, y trouver réponse, puisque c'est celle qui taraude la plupart de ceux qui pensent un changement radical nécessaire et que nous découvrirons très certainement que dans le déroulement de l'action : comment y arrivera-t-on ? Si le changement ne se fera pas sans les autres, comment l'envisager dès lors qu'une large majorité sombre chaque jour un peu plus dans les diktats de la consommation et de l'homme connecté ? Des pistes toutefois : «paradoxalement, la meilleure chose à faire pour éviter le clash», c'est de ne pas croire qu'on va l'éviter»; nos possibilités sont limitées, dans notre environnement direct, mais aussi au-delà : «nous ne pouvons rien contre l'inertie de 3 milliards d'Indiens et de Chinois lancés à la poursuite du "modèle occidental"». «Penser le choc, c'est s'y préparer», donc (p.18), non pas afficher cet optimisme niais, dangereux et chers à ceux qui veulent que rien ne

change, mais surmonter le désespoir.

On osera toutefois voir parfois dans les propos de l'auteur, sans en faire un reproche, ce mélange de sentiments opposés que l'on a nous-mêmes et retrouvons si souvent chez tous ceux qui luttent pour un monde meilleur tout en subissant sa mainmise toujours plus grande : l'envie que cela change, l'attente d'un basculement positif, tout en exprimant souvent l'inéluctabilité du désastre. L'optimisme de la volonté et le pessimisme de la raison comme disais, je crois, François Partant.

L'ouvrage foisonne de riches citations. Nous en reprendrons une, particulièrement belle et vraie, de Martin Luther King : «le grand obstacle à notre mouvement vient des "réalistes" qui vénèrent plus l'ordre que la justice et qui préfèrent une paix négative, caractérisée par l'absence de tension, à une paix positive, caractérisée par la mise au jour des conflits. Encore faut-il bien préciser que nous, qui produisons les actions directes, ne sommes pas ceux qui produisons les tensions. Nous nous contentons de les dévoiler. Nous les faisons apparaître au grand jour pour qu'on puisse les reconnaître et les traiter». Elle nous rappelle les mises en garde que nous-mêmes recevions face au choix de dénommer notre journal «antiproductiviste» : «ce n'est pas engageant», soyez plus positifs... or, comme le souligne Vincent Cheynet, «la personne qui, se croyant éclairée, dit «Il faut être positif», ne se doute pas le plus souvent que l'effondrement de la société vient de l'idéologie qui est sous-jacente à cette sentence». A bon entendre...

Vincent Cheynet, *Décroissance ou décadence*, Éditions Le Pas de côté, Vierzon, 2014.

AP

BRÈVES

LA CRISE EXPLIQUÉE PAR LA COMMISSION : COUCOUCHE !

« Cher professeur

Depuis 2008 l'économie mondiale est en crise. Il nous paraissait opportun de faire le point sur les origines de la crise économique et les réponses mises en place par l'Union européenne pour y faire face. Voilà comment Jimmy Jamar, chef de la Représentation de la Commission européenne en Belgique, introduit cette préface d'un fascicule destiné au 3ème cycle de l'enseignement secondaire, pour des « enseignants qui souhaitent en savoir plus ». Ou moins, tout est affaire de point de vue...

En 10 questions auxquelles la Commission offre SES réponses, le sujet qui aurait vu naître des doutes est calmé. La propagande européenne remplit bien sa fonction : faire taire les masses !... et commence à l'école. Décrivant le processus ayant conduit à la crise sans jamais faire intervenir un questionnement sur notre mode de vie insoutenable, l'exploitation d'une bonne partie des Hommes et de la nature au nom du progrès, le pic de pétrole et les mesures à prendre, les écarts de richesse au sein des pays riches et entre ceux-ci et les pays non-occidentaux, ...

Nous noyant dans des explications qui peuvent s'avérer techniques pour des élèves de 5 et 6ème secondaire, les auteurs font passer en filigrane l'idée que l'austérité, c'est bon :

- « *Durant les dernières décennies, les États ont dépensé plus ce qu'ils gagnaient.* ». Oui ? Et quid de l'endettement des ménages qui leur a permis de continuer à consommer sans gagner plus, tout en exploitant la main d'œuvre du Sud pour faire baisser le coût de production. Quid également de la part progressivement plus importante allouée au capital, réduisant logiquement celle réservée aux services publiques ?

- Une question du document est « pourquoi a-t-il fallu sauver les banques ? ». Ils y expliquent comment les États sont venus à la rescousse des banques, bien obligés devant le risque systémique de ces « too big to fail ». Ils ne nous expliquent pourtant pas pourquoi une fois revenues dans le giron de l'État, elles n'y sont pas restées....

- Le Mécanisme Européen de Stabilité (MES) est présenté dans des termes flou et trompeur, sans mentionner ce qu'il retire à la souveraineté des États, les prises de décisions se faisant en dehors de tout contrôle parlementaire ;

- le programme d'ajustement structurel de la Grèce orchestré par la Troïka est présenté comme un cadeau, sans aucune explication sur ce qui a conduit ces pays dans ces situations.

Mais qu'on se console, si l'on doutait encore, « la crise a au moins eu l'avantage d'accélérer la mise en place d'une gouvernance économique et financière à l'échelon européen ». Ajoutons à cela que les eurocrates expliquent à la Belgique – ou plutôt enseignent aux élèves qui vont le lire avec leur prof – que la « perte de compétitivité » du pays est due en partie « au coût salarial généralement plus élevé que dans les pays voisins ». Tiens, on dirait le discours de la FEB...

A. P.

JEAN-CLAUDE MARCOURT VERS LE PRÉCITICE

On le savait, on le craignait : emporté par sa déraison néolibérale, managériale, technolâtre et soi- « progressiste », le gouvernement wallon s'apprête à déboursier 77 millions d'euros pour numériser l'école, du fondamental au secondaire, sur la période 2014-2022. 64 millions d'euros seront affectés à l'équipement des établisse-

ments – tablettes, ordinateurs et tableaux blancs interactifs (TBI) vont envahir les classes –, 10 millions pour les connecter au wifi et 3,5 millions pour susciter des projets « créatifs et novateurs ». Bienvenue dans l'enfer cybernétique ! En outre, personne ne devra échapper à ses obligations technologiques : il est prévu que les enseignants soient (dé)formés aux TICE (technologies de l'information et de la communication à l'école). Attardons-nous un moment sur les propos très idéologiques du ministre wallon des nouvelles technologies Jean-Claude Marcourt, parus dans *La Capitale* le 2 mai 2014.

La rhétorique du « retard » à rattraper en matière de TICE en Wallonie est dégainée. Mais ce n'est pas tout, car « amener les technologies dans les classes n'est pas suffisant. Il faut aujourd'hui aller *plus loin* et intégrer ces outils dans *tout* le processus pédagogique » [c'est moi qui souligne], ajoutant encore une louche pour être certain d'être bien compris : « l'innovation n'est pas un choix, c'est une obligation ». Gare aux récalcitrants et aux nostalgiques de la craie blanche, les enseignants son appelés à se transformer progressivement en « personnes-ressources en e-learning ». Autrement dit, on n'arrête pas le progrès (technologique), on s'y adapte sagement, on court en avant en suivant le mouvement, sans aucune réflexivité, la nouvelle norme l'emporte les valeurs vues comme dépassées, c'est « toujours plus haut, toujours plus fort, toujours plus vite », comme aux jeux olympiques. De toutes les réformes qu'a subi l'enseignement depuis trente ans, celle-ci donne un coup d'accélérateur radical qui risque de lui devenir fatal : adieu définitif à la transmission collective au profit de l'appropriation individuelle des savoirs, réduction instrumentale de ceux-ci à des compétences, éloge de la singularité individuelle contre l'uniformité institutionnelle, etc. Soit une étape supplémentaire vers l'individualisme forcené, le formatage pour l'employabilité et l'aliénation à la machine.

B. L.

AGENDA

CA GRONDES!

Invisible, silencieuse et inodore la pollution par ondes et micro-ondes est pourtant nocive.

grONDES est une plate-forme qui réunit les quartiers bruxellois concernés par des projets ou des implantations d'antennes relais 2, 3 et 4G. Une coordination pour des technologies mobiles qui respectent la santé, l'environnement et l'urbanisme.

grONDES a pour objectifs de réunir les nombreux quartiers bruxellois concernés par des antennes. D'informer sur le danger qu'elles représentent pour la santé et dénoncer ensemble la nouvelle ordonnance régionale. Qui multiplie par quatre le rayonnement autorisé, ce contre l'avis du Conseil Supérieur de la Santé; et supprime l'enquête publique et la protection dont bénéficiaient les crèches, écoles ou hôpitaux.

La nouvelle ordonnance votée sous la pression des opérateurs représente un recul démocratique et sanitaire inacceptable et irresponsable. Avec d'autres associations et professionnels du droit, nous la dénonçons comme anticonstitutionnelle. Il est temps pour les citoyens d'opposer leur mobilisation au lobbying des opérateurs et à la complicité de nombreux politiques. Inutile d'expliquer à des Bruxellois(es) que l'union fait la force, n'attendez plus : signez la pétition et rejoignez-nous.

Info sur www.grondes.be

CONSULTATION POPULAIRE CONTRE LE MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Plus de 10 000 citoyen(ne)s et une centaine d'organisations ont rejoint le combat collectif contre le marché transatlantique : la mobilisation monte en puissance depuis quelques mois, avec de belles initiatives citoyennes comme l'excellente vulgarisation des enjeux transatlantiques (sous format BD : www.treatthetreaty.org)

Les négociations transatlantiques veulent autoriser les multinationales à déposer plainte contre les Etats devant des juridictions spéciales : des Tribunaux d'arbitrage internationaux. Non soumis au droit national, ces Tribunaux d'arbitrage internationaux placent les multinationales devant les Etats, car seules les premières sont autorisées à déposer plainte contre les seconds. Cette procédure spéciale a un nom : le Règlement des Différends entre Investisseurs et Etats (RDIE). Partout où le RDIE existe, il mène à des catastrophes (paiement de dommages et intérêts à des multinationales riches par les finances publiques) et constituent une grave entorse aux principes démocratiques (car le niveau des salaires, l'existence de solidarités publiques et les moratoires écologiques sont contestés par les multinationales).

Bien que ce ne fût nullement son souhait initial, la Commission européenne a lancé une « consultation publique » à ce sujet. Les guillemets sont de rigueur car tout est fait pour dégouter le

citoyen lambda de répondre à un questionnaire ultra-technique.

Pour combattre ce projet, il est impératif de répondre massivement à la consultation publique lancée par la Commission européenne.

Il est essentiel de répondre massivement et le plus vite possible (impérativement avant le 6 juillet 2014) à ce questionnaire pour faire échouer ce projet antidémocratique

Allez sur www.no-transat.be

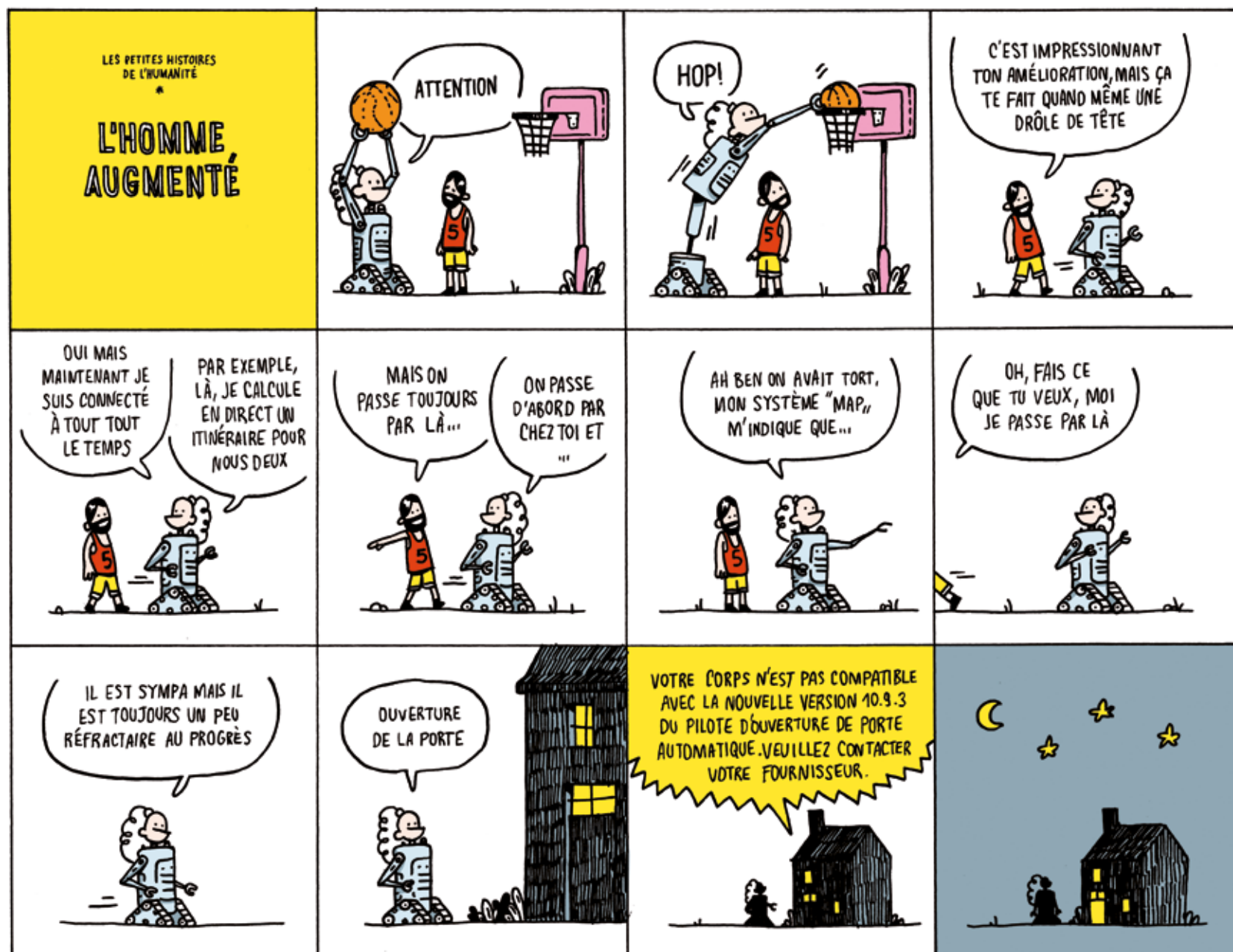
Relayez la pétition et faites connaître la plateforme

EXPO KAIROS!

Le 20 septembre, grande rencontre autour de Kairos: exposition d'illustrations des 14 derniers numéros, concerts, à manger et à boire local et de saison, rencontre des différents contributeurs, échanges autour de Kairos et de son avenir, partage et ouverture autour de nouveaux contributeurs.

À la Carotte, 3 Rue Josse Impens, à 1030 Bruxelles (Schaerbeek). D'autres infos suivront, sur notre site www.kairospresse.be

Entrée gratuite, on vous demandera juste de vous faire membre de l'asbl La Carotte: 1 euro



Scénario: Alain Munoz / Dessin: Pierre Lecrenier

Kairos

Kairos, projet coopératif et bénévole, repose sur une équipe engagée, se nourrit d'apports divers et variés, se veut avant tout un journal d'opinion, résistant, d'ouverture et collectif. Il n'est lié à aucun parti ni aucun syndicat. Journal promouvant les valeurs de l'objection de croissance, il défend la liberté et l'esprit critique, et par là le sens des limites et le respect de la nature vivante.

Kairos veut rompre avec les idéologies dominantes de la société : consumérisme, croissance, développement, progrès, marchandisation du monde et du vivant, travailisme et employabilité, compétitivité, concurrence et « libre-échange »... qui nous semblent être autant de mécaniques d'exploitation par l'homme de l'Homme et de la Nature et de négations de ce qui fait le beau, le bon et le vrai dans la vie. Notre journal s'écrit avec la conscience que la vie est forte mais l'existence fragile, que tout est éphémère.

Kairos dénonce l'esprit de la machine : le productivisme, logique du toujours plus, d'accumulation infinie et indéfinie pour satisfaire à la croissance du PIB, sans questionnement sur le sens et la nécessité de la production, sans respect par conséquent de la nature et de l'humain.

Kairos cherche à comprendre et recherche donc les forces et les logiques passées, présentes, et celles qu'on nous prépare, qui font le monde tel qu'il est et devient.

Kairos sait que l'individu ne peut pas tout mais qu'ensemble tout est possible, le meilleur comme le pire.

Notre questionnement ne concerne donc pas que les structures lointaines du pouvoir mais aussi la possibilité d'agir de chacun, seul et associé, ici et maintenant.

Kairos propose d'autres possibles, qui souvent existent déjà ou ont existé. Sortir du seul pessimisme dénonciateur et retrouver les voies de sociétés décentes, des sociétés qui n'humilient pas et de bonheurs simples. Des sociétés décentes dans lesquelles la justice est ardemment recherchée par le plus grand nombre, y compris par les dirigeants et les institutions. Des sociétés dans lesquelles les plus forts n'exploitent pas les plus faibles, où les personnes ne sont pas réduites à leurs fonctions de production et de consommation ; des sociétés qui dépassent les catégories binaires (travailleur/chômeur, jeune/vieux, étranger/autochtone, ...) et leurs stéréotypes associés.

Des sociétés au cœur desquelles la fraternité des hommes est donc reconnue et cultivée comme condition de leur autonomie individuelle et collective et comme base de la solidarité. Des sociétés qui savent s'autolimiter, qui refusent le « sens-unique de l'histoire » et chérissent les connaissances précieuses du passé, indispensables pour l'avenir.

Kairos s'inscrit dans son temps, qui est un « moment opportun », celui de la conjonction des crises et de l'espoir d'un bouleversement des consciences.

Kairos n'existe que grâce à ses lecteurs qui, comme nous, pensent qu'il est tard déjà et que maintenant est le moment d'agir.

SOUTENEZ NOUS ! ABONNEZ-VOUS ! 5 NUMÉROS + 1 SPÉCIAL*

Kairos – Journal antiproductiviste pour une société décente

BELGIQUE

Personnes
> Abonnement simple
 18 euros
> Formule de soutien**
 30 euros 50 euros Plus

ORGANISATIONS

> Abonnement simple
 40 euros
> Formule de soutien**
 60 euros 80 euros Plus

Nom*** _____
Prénom*** _____
Rue*** _____
Numéro _____
Code postal _____
Ville*** _____
Pays*** _____
Email _____
Tel _____

* Abonnement valable à partir du numéro suivant réception du virement
** Abonnement simple + Don
*** Remplir EN LETTRES MAJUSCULES

FRANCE

Personnes
> Abonnement simple
 24 euros
> Formule de soutien**
 30 euros 50 euros Plus

ORGANISATIONS

> Abonnement simple
 44 euros
> Formule de soutien**
 60 euros 80 euros Plus

A retourner à :
Kairos asbl, rue Théophile Vander Elst, 89, 1170 Bruxelles

Virement bancaire à l'ordre de Kairos asbl sur le compte :
523-0806213-24
IBAN BE81 5230 8062 1324
BIC TRIOBEBB

Merci de mettre le nom et l'adresse de l'abonné en communication de votre virement

Renseignements
Tél. (00 32) 485/057 744
info@kairospresse.be
www.kairospresse.be

Chèques non acceptés en Belgique